

contribution would have to be in inconvertible sterling, but there was a wide range of valuable services which could be purchased with sterling and which his Government would do everything in its power to make available to those who needed them. It hoped to ascertain, during the course of the session, what was the most effective contribution it could make.

The meeting rose at 1 p.m.

THREE HUNDRED AND EIGHTH MEETING

*Held at the Palais des Nations, Geneva,
on Monday, 25 July 1949, at 3 p.m.*

President : Mr. James THORN.

43. Continuation of the discussion on economic development of under- developed countries (E/1327, E/ 1327/Add.1, E/1333, E/1333/Corr.1, E/1333/Add.1, E/1335, E/1335/ Add.1, E/1335/Add.2 and Annex, E/1345, E/1345/Corr.1, E/1373/ Rev.1, E/1381, E/1383, E/1408 and E/1448)

Mr. MENDÈS-FRANCE (France) stated that the French delegation was gratified to see the discussion developing on such broad lines. It had already evinced its interest, at the eighth session, in the vital subject of technical assistance — a subject which became even more vital in the light of world economic trends during the past few months.

Those trends, incidentally, illustrated a view which his delegation held very strongly : that there was no contradiction between the basic interests of industrialized and under-developed countries, or between those of war-devastated countries and countries only indirectly affected by the war.

Moreover, past experience showed that foreign trade between industrialized countries was far greater than their trade with more backward regions. To develop the latter would therefore sustain world economy as a whole, as was already recognized. Even before President Truman's celebrated message, numerous works and studies on the needs of the under-developed countries had already been completed by several of the specialized agencies, particularly the Food and Agriculture Organization and the International Bank. Political initiative had been necessary, however, to transform those studies into questions of high priority and provide a decisive impetus to put them into effect.

Although the Council was not required at that juncture to take any decision on the financial

rielles à la réussite de cette entreprise. Sa contribution financière devra être versée en livres sterling inconvertibles, mais il existe une quantité de services utiles qui peuvent être payés en livres sterling et que son Gouvernement mettra tout en œuvre pour fournir à ceux qui en ont besoin. Il espère déterminer, au cours de cette session, la forme que sa contribution pourrait prendre pour être le plus efficace.

La séance est levée à 13 heures.

TROIS CENT HUITIÈME SÉANCE

*Tenue au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 25 juillet 1949, à 15 heures*

Président : M. James THORN.

43. Suite de la discussion sur le déve- loppelement économique des pays in- suffisamment développés (E/1327, E/1327/Add.1, E/1333, E/1333/ Corr.1, E/1333/Add.1, E/1335, E/1335/Add.1, E/1335/Add.2 et annexe, E/1345, E/1345/Corr.1, E/1373/Rev.1, E/1381, E/1383, E/1408 et E/1448)

M. MENDÈS-FRANCE (France) déclare que la délégation française se réjouit de voir ce débat se développer avec une telle ampleur. Elle a déjà eu l'occasion, au cours de la huitième session, de montrer l'intérêt qu'elle porte à cette question si importante de l'assistance technique, qui apparaît plus importante encore si l'on pense à l'évolution économique du monde au cours de ces derniers mois.

Cette évolution illustre, d'ailleurs, une idée à laquelle sa délégation est très attachée, qu'il n'y a pas de contradiction entre les intérêts profonds des pays industrialisés et ceux des pays insuffisamment développés, ni entre ceux des pays qui ont été ravagés par la guerre et ceux qui n'en ont subi qu'indirectement les effets.

L'expérience du passé enseigne en outre que les échanges commerciaux des pays industrialisés avec d'autres pays industrialisés ont un volume bien plus considérable que leur commerce avec des régions plus arriérées. Développer ces dernières, c'est donc soutenir l'économie mondiale dans son ensemble. A vrai dire, la question n'est pas nouvelle. Lorsque retentit la déclaration, maintenant fameuse, du Président Truman, il existait déjà de nombreux travaux et de nombreuses études sur les besoins des pays insuffisamment développés, travaux et études qui étaient l'œuvre de plusieurs institutions spécialisées, notamment l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et la Banque internationale. Mais il fallait une initiative politique pour qu'ils fussent placés au premier plan de l'actualité et pour qu'une impulsion décisive fût donnée à leur réalisation.

Bien que le Conseil n'ait pas, en la circonstance, à prendre une décision sur les problèmes financiers

problems raised in the Secretary-General's report on methods of financing economic development (E/1333), those problems were of such importance that it seemed essential to touch on them initially.

The first of the lessons to be learnt from the report was implicit in the overall figures submitted by the Food and Agriculture Organization, which, while open to question, nevertheless afforded a basis for discussion and a quantitative estimate which gave food for thought. Those figures were based on investment plans previously prepared by the under-developed countries, supplemented by figures for regions which had prepared no plans. They related to Latin America, the Far and Near East, Africa and Eastern and Southern Europe. The estimate for the investment needs of those areas over four years was approximately \$67,000 million, 16,000 millions of which would be provided by foreign investment. For Latin America, the Far and Near East and Africa alone, investment needs were estimated at \$28,000 million of which 12,000 millions would be provided by foreign investors.

It was interesting to compare those figures with the total national income of the countries concerned. The comparison showed that the percentages earmarked for investment under existing plans were well below the corresponding percentages in the developed countries, except in the case of the countries of East and South-East Europe, where consumption was rigorously restricted in order to produce collective savings.

Thus the under-developed countries in Latin America, Africa, and Asia proposed to set aside for investment in agriculture the extremely low amount of \$2-3 per hectare per annum. Considerable efforts were therefore needed in that connexion.

The Food and Agriculture Organization provided the basic data for answering the question whether such efforts were feasible by examining a hypothetical case, the conclusions from which were truly striking. It postulated the case of an under-developed country with a population of 100 million, with 40 % of its population in the labour force and 80 % of its workers engaged in rural occupations. It was further assumed that in the country in question the average income was \$70 per head and the rate of net increase in population 1½ % per year. On the assumption that \$1,000 were required to provide capital facilities for each new worker added to industrial employment and that increase of population and movement from agriculture to industry would result in some 920,000 new workers requiring non-rural employment every year, the country in question would have to earmark an annual sum of \$920 million, or 13 % of the national income, for new investments in industry alone. To that figure of 13 % there must be added the necessary sums for improvements in rural industries.

Even a proposed investment rate of 13 % of the national income was far in excess of the existing plans and could be attained only by a considerable development of local savings, supplemented by large foreign investments. Leaving aside the

sculèvés dans le rapport du Secrétaire général sur les méthodes permettant de financer le développement économique (E/1333), ces problèmes sont d'une importance telle que l'orateur juge essentiel de les évoquer brièvement dès aujourd'hui.

La première des leçons que l'on peut tirer du rapport découle des chiffres globaux fournis par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. On peut contester ces évaluations ; elles fournissent néanmoins des bases de raisonnement et des ordres de grandeur qui donnent à réfléchir. Les chiffres de la FAO sont établis à partir des plans d'investissement élaborés d'ores et déjà par des pays insuffisamment développés, avec des extrapolations pour les régions qui n'ont pas établi de plan. Ils portent en fait sur l'Amérique latine, l'Extrême et le Proche-Orient, l'Afrique, l'Europe orientale et méridionale. La demande d'investissements de ces régions est évaluée, pour une période de quatre ans, à 67 milliards de dollars environ, dont 16 milliards d'investissements étrangers. Si l'on s'en tient à l'Amérique latine, à l'Extrême et au Proche-Orient et à l'Afrique, la demande d'investissements est ramenée à 28 milliards de dollars, dont 12 milliards d'investissements étrangers.

Il est intéressant de comparer ces chiffres au revenu national total des pays considérés. Il apparaît alors que les pourcentages du revenu réservés à l'investissement, dans le cadre des plans existants, sont très inférieurs aux pourcentages correspondants prévus dans les pays développés, sauf toutefois pour les pays de l'Europe orientale et méridionale, où la consommation est strictement limitée en vue de dégager l'épargne collective.

C'est ainsi que les pays insuffisamment développés d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie envisagent de consacrer à l'agriculture de deux à trois dollars d'investissement par hectare et par an, ce qui est très peu. Il y a donc là un effort considérable à faire.

Cet effort est-il matériellement possible ? L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture nous fournit des éléments de réponse à cette question, en examinant une hypothèse dont les conclusions sont vraiment impressionnantes. Elle envisage le cas d'un pays insuffisamment développé dont la population serait de 100 millions d'âmes, 40 % de ses habitants constituant la population active ; les quatre cinquièmes de cette population active sont affectés aux occupations rurales. La FAO suppose en outre que, dans le pays considéré, le revenu moyen est de 70 dollars par personne, et le rythme d'accroissement de la population de 1½ % par an. Si l'on estime qu'un investissement de 1,000 dollars est nécessaire pour mettre un ouvrier de plus au travail dans l'industrie et que, par suite de l'accroissement de la population et des migrations des régions agricoles vers les régions industrielles, 920,000 travailleurs nouveaux recherchent tous les ans un emploi en dehors de l'agriculture, le pays en question devra consacrer une somme annuelle de 920 millions de dollars, soit 13 % de son revenu national, à de nouveaux investissements, et cela, rien que pour l'industrie. A ces 13 % il y a lieu d'ajouter les sommes nécessaires pour l'amélioration de l'agriculture.

Mais le taux d'investissement en question, fixé à 13 % du revenu national, est bien supérieur aux taux prévus par les plans existants ; ce rythme ne peut être atteint que par un développement considérable de l'épargne locale, supplémenté par de

countries of Central and Eastern Europe, where more or less compulsory savings methods obtained, the ratio of internal savings to national income was at present everywhere extremely low and could not, of course, be increased overnight. In many under-developed areas it would be necessary, for some years to come, to devote larger resources to increasing consumption and thus raising the living conditions of the ever-increasing population. Thus possible action to mobilize local savings in the under-developed countries was, and would certainly continue to be, very restricted.

In every chapter of the Secretary-General's report (E/1333) and in all accounts of his consultations with outside bodies, the view recurred that local resources must contribute more fully in future to the progress of under-developed countries, even if they only yielded sums manifestly inadequate to meet requirements.

It was therefore essential that the necessary studies and work be undertaken by the countries concerned, and by the International Bank and the Monetary Fund, in order to set up as promptly as possible the local machinery whereby domestic savings could gradually be mobilized, directed and utilized more efficiently. The Economic and Employment Commission had decided to discuss that problem, although it might seem to be more the concern of the Bank and the Fund. The matter should in any case be carefully examined, in view of its exceptional importance.

During the first stage of operations — that of technical assistance — no step should be overlooked which would enable the countries concerned to increase the accumulation, mobilization and utilization of their savings. Both the success of the programme and the independence of the proposed beneficiary countries were at stake.

The beneficiary countries, however, must ensure that development was not financed by inflationary methods. The temptation was great; inflation sometimes appeared to be a method whereby non-voluntary savings could be drawn on. At the outset, inflation limited effective private demand, thus diverting part of national production from consumption to investment.

Post-war experience, however, had shown the risks inherent in such methods. Inflation undermined confidence in the currency of a country and at times even gave rise to a flight from that currency and the cessation of spontaneous saving. It encouraged the exodus of capital, and stimulated speculative and unproductive activity to the detriment of sound and profitable investment. It discouraged foreign capital, other than speculative capital. Lastly, the higher prices which inflation brought in its train gave rise to hoarding, speculation and an increase in the number of middlemen, which in the last resort restricted production and available supplies.

larges investissements étrangers. En mettant à part les pays de l'Europe centrale et orientale, où l'on applique des méthodes d'épargne plus ou moins obligatoires, le pourcentage de l'épargne domestique par rapport au revenu national est partout très faible, et il est naturellement impossible de le relever en un jour. Dans de nombreuses régions insuffisamment développées, il sera nécessaire, pendant de nombreuses années encore, de consacrer une part plus importante des ressources à l'augmentation de la consommation, et par conséquent à l'amélioration des conditions de vie d'une population qui est en voie d'augmentation continue. Mais les moyens dont on dispose pour mobiliser l'épargne locale dans les pays insuffisamment développés sont très limités, et cela pour longtemps encore, sans doute.

Dans tous les chapitres du rapport du Secrétaire général (E/1333), et dans tous les comptes rendus des consultations auxquelles le Secrétaire général a procédé auprès d'organismes extérieurs, on retrouve cette idée, que les ressources locales devront à l'avenir contribuer plus largement au progrès des pays insuffisamment développés, même si leur contribution doit être notablement inférieure aux besoins.

Il est donc essentiel que les études et les travaux nécessaires soient entrepris par les pays intéressés, et par la Banque internationale et le Fonds monétaire, pour mettre sur pied le plus vite possible les mécanismes techniques locaux, grâce auxquels l'on pourra peu à peu mobiliser, canaliser et mieux utiliser les épargnes nationales. La Commission des questions économiques et de l'emploi a décidé d'examiner ce problème, bien qu'il concerne plutôt, semble-t-il, la Banque et le Fonds. En tout cas, il est essentiel qu'il soit exploré avec soin, car il revêt une importance toute spéciale.

Pendant la première phase de l'action du Conseil, celle de l'assistance technique, aucune mesure ne doit être négligée en vue de permettre aux pays intéressés d'intensifier la formation, la mobilisation et la mise en œuvre de leurs épargnes. Il y va tout à la fois du succès du programme et de l'indépendance des pays qui sont appelés à en bénéficier.

Encore faut-il que les pays bénéficiaires prennent garde de ne pas financer leurs travaux de développement par des moyens inflationnistes. Ils sont tentés de recourir à l'inflation, qui apparaît parfois comme un procédé permettant de dégager des épargnes non volontaires. Par l'inflation, la demande privée effective est d'abord comprimée, ce qui détourne de la consommation une partie de la production nationale au profit de certains investissements.

Toutefois, l'expérience de l'après-guerre a montré les dangers que présentent toujours de pareilles techniques. L'inflation entraîne la méfiance à l'égard de la monnaie nationale, parfois même la fuite devant cette monnaie et la disparition de l'épargne spontanée. Elle encourage les évasions de capitaux vers l'étranger. Elle stimule les actions spéculatives et imprudentes au détriment de certains investissements sains et rentables. Elle écarte les capitaux étrangers, sauf ceux qui sont en quête de spéculations. Enfin, la hausse des prix qui accompagne l'inflation provoque le stockage, la spéculation, l'accroissement du nombre des intermédiaires, ce qui, en définitive, réduit la production et plus encore l'offre de cette production sur le marché.

Apart from methods which utilized local resources and which should undoubtedly be given priority — though no illusions should be entertained as to their volume, at least for the time being — investment could also be financed by the use of foreign capital.

Document E/1333 examined the development of international investment since the end of the war, and showed that 36 % of such investment had been made in the under-developed countries, which accounted for some 80 % of the world's population. Less than \$16,000 million had been lent or given to them over three and a half years. In point of fact, and bearing in mind the low rate of local saving, the volume of foreign capital made available to the under-developed countries seemed barely sufficient to permit fulfilment of the national plans already worked out which, as the Food and Agriculture Organization had stated, fell far short of actual needs.

A rather more detailed analysis showed that of the \$16,000 million lent to the under-developed countries, 13,500 millions came from public and Government funds and about 2,000 millions from private investments. A comparison of those two figures was significant. The assistance of foreign capital supplied by Governments or public bodies would continue to be essential for a long time to come. Private foreign capital, however, was capable of playing a far greater part than in the past.

The National Association of Manufacturers, the large employers' organization in the United States, estimated the annual amount of United States private capital which would be available for foreign investment as from 1951 at \$2,000 million, of which about 50 %, or only 1,000 millions, would go to the under-developed countries. That was nothing like enough.

Active measures of encouragement by both importing and exporting countries were necessary, to increase to the utmost the contribution by private investment. During the discussion on the economic situation in Latin America, the Venezuelan and Peruvian representatives had referred¹ to the fiscal and legislative measures which their Governments were prepared to take in order to ensure foreign capital the necessary privileges and guarantees. Document E/1333 suggested useful means by which the under-developed countries might encourage foreign capital. The Governments of the lending countries, too, could encourage such investments by relief from taxation, by granting relatively rapid rates of redemption and, possibly, by guarantees to diminish the risks which had hitherto so regrettably limited the volume of exports of private capital. The export of capital would of course be much easier if complete freedom of transfer prevailed. Unfortunately, both the Monetary Fund and the International Bank recognized that unrestricted convertibility was at present impossible. However, as President Truman had pointed out, to wait until favourable conditions encouraging the flow of capital to economically backward regions prevailed, would mean postponing their development indefinitely. In the same speech, President Truman had suggested that

En dehors des procédés de financement qui mettent en œuvre les ressources locales, et qui doivent, sans aucun doute, avoir la priorité — sans toutefois que l'on puisse nourrir des illusions quant à leur volume, au moins pour le moment — il reste, pour financer les investissements, le recours aux capitaux extérieurs.

Le document E/1333 examine l'évolution des investissements internationaux depuis la fin de la guerre. Il nous apprend que 36 % de ces investissements ont été effectués dans les pays insuffisamment développés, où vivent environ les quatre cinquièmes de la population du monde. Moins de 16 milliards de dollars leur ont été prêtés ou donnés en trois ans et demi. En fait, compte tenu du faible taux de l'épargne locale, le volume des capitaux étrangers mis à la disposition des pays insuffisamment développés paraît tout juste suffisant pour permettre la réalisation des plans nationaux déjà élaborés ; or, ainsi que le souligne la FAO, ces plans restent très inférieurs aux besoins réels.

D'une analyse un peu plus poussée, il résulte que, sur les 16 milliards de dollars prêtés aux pays insuffisamment développés, 13 milliards et demi proviennent de fonds publics et gouvernementaux, et 2 milliards environ d'investissements privés. Le rapprochement de ces deux chiffres est significatif. Le concours des capitaux extérieurs fournis par des Gouvernements ou par des organismes publics restera indispensable longtemps encore. Mais les capitaux extérieurs privés publics peuvent jouer un rôle plus important que dans le passé.

La *National Association of Manufacturers*, la grande organisation américaine des employeurs, évalue à 2 milliards de dollars le montant des capitaux américains qui, à partir de 1951, seront disponibles annuellement pour les investissements à l'étranger. Sur ces 2 milliards, 50 % environ, soit 1 milliard, se dirigeront, d'après cette Association, vers les pays insuffisamment développés, ce qui est très insuffisant.

Des mesures actives d'encouragement s'imposent, aussi bien de la part des pays importateurs que de la part des pays exportateurs, pour accroître le plus possible la contribution des investissements privés. Lors du débat consacré à la situation économique de l'Amérique latine, les représentants du Venezuela et du Pérou ont mentionné¹ les mesures d'ordre fiscal et d'ordre législatif que leurs Gouvernements sont disposés à prendre pour fournir aux capitaux étrangers les avantages et les garanties nécessaires. Le document E/1333 contient des suggestions intéressantes sur les moyens par lesquels les pays insuffisamment développés pourraient attirer des capitaux étrangers. Quant aux Gouvernements des pays prêteurs, ils peuvent, eux aussi, encourager ces investissements, en faisant bénéficier ces capitaux de détaxes fiscales, en admettant en leur faveur des cadences d'amortissement relativement rapides, en leur donnant des garanties destinées à atténuer les risques qui jusqu'ici ont réduit si fâcheusement le volume des exportations de capitaux privés. Certes, cette exportation de capitaux serait beaucoup plus facile si la liberté inconditionnelle des transferts était la règle. Malheureusement, le Fonds monétaire comme la Banque internationale reconnaissent que la convertibilité inconditionnelle est impossible pour le moment. Or, comme l'a souligné

¹ See 295th and 296th meetings.

¹ Voir 295^e et 296^e séances.

certain investments required no more than a guarantee against the risks of inconvertibility, whereas others would also require protection against further, and extremely varied, risks. It would be interesting to learn, in the near future, the nature of the measures to be adopted both by recipient and by donor countries for restoring the international flow of capital, whether from governmental or private sources.

He had endeavoured to bring out the urgent need for increasing to the utmost all those sources which would enable the financing process to be carried out : local savings, whether spontaneous or induced, foreign capital of governmental origin, and private foreign capital.

The launching of the immediate programme of technical assistance would undoubtedly be of great help in facilitating the mobilization of all those resources. For that reason the Council's immediate decisions would have lasting importance.

It was with that thought in mind that he turned to the means of action and intervention which the United Nations and its organs could employ with a view to immediate technical assistance.

The Secretary-General's report suggested¹ that arrangements for assistance requested from the United Nations or the specialized agencies be made by means of agreements concluded in each case by the beneficiary Government with the United Nations or the competent agency. Those agreements would specify the contribution of each party to financing, services, necessary equipment and staff.

Governments would thereby not be confronted with hard-and-fast plans, which, owing to their comprehensive nature, could only be accepted or rejected as a whole. Concrete, realistic *ad hoc* proposals would be prepared and discussed in detail in a spirit of friendly collaboration, account being taken in each case of local resources in equipment and staff, and special technical and psychological conditions.

Good results had recently been obtained by that method, as was shown by the agreement concluded with the International Children's Emergency Fund, for the organization of a campaign of BCG vaccination in Morocco.

Naturally, the separate study and implementation of schemes did not mean that they should not be co-ordinated, either by geographical areas or according to their nature, in order to harmonize the work undertaken, and make it more effective and less costly.

The actual technical methods which the United Nations and the specialized agencies could employ to provide assistance for countries requesting it

le Président Truman, attendre que règnent des conditions favorables qui encouragent l'afflux des capitaux dans les régions retardataires, ce serait retarder indéfiniment le développement de ces régions. Dans le même discours, le Président Truman a déclaré que, selon lui, certains investissements nécessitent seulement une garantie contre les dangers d'inconvertibilité, tandis que d'autres doivent être protégés aussi contre des risques différents et de nature très variée. Il sera intéressant de connaître, dans un proche avenir, les mesures qui seront prises, aussi bien par les pays bénéficiaires de l'aide technique que par les pays qui la fourniront, pour ranimer les courants internationaux de capitaux, qu'il s'agisse de capitaux d'origine gouvernementale ou de capitaux privés.

I'orateur déclare qu'il a essayé de faire ressortir la nécessité pressante d'accroître, dans toute la mesure du possible, les sources de toute nature qui permettront d'opérer ce financement : épargne locale, spontanée ou provoquée, capitaux extérieurs d'origine gouvernementale, capitaux extérieurs privés.

Il n'est pas douteux, ajoute-t-il, que la mise en œuvre du programme immédiat d'assistance technique doit faciliter, dans une large mesure, la mobilisation de toutes ces ressources. Ne serait-ce que pour cette raison, les décisions que le Conseil est appelé à prendre en ce moment sont très importantes, non seulement pour le présent mais pour l'avenir.

Ceci conduit l'orateur à aborder l'examen des moyens d'action et d'intervention par lesquels les Nations Unies et leurs organes peuvent agir en vue d'une assistance technique immédiate.

Il résulte du rapport du Secrétaire général¹ que les modalités de l'aide demandée aux Nations Unies ou aux institutions spécialisées devront être fixées par voie d'accords conclus dans chaque cas par le Gouvernement bénéficiaire avec les Nations Unies ou avec l'institution compétente. Ces accords spécifieront chaque fois la contribution fournie de part et d'autre quant au financement, aux services, aux matériels et au personnel nécessaires.

Ainsi, les Gouvernements ne seront pas mis en présence de plans rigides qui, en raison de leur caractère même, ne pourraient qu'être acceptés ou rejetés en bloc. Au contraire, des propositions précises, tenant compte des réalités, seront préparées et discutées en détail dans un esprit d'amicale collaboration, en fonction, dans chaque cas, des ressources locales en matériels et en personnel, et des conditions psychologiques ou techniques particulières.

Récemment, cette méthode a permis d'obtenir de bons résultats. A preuve, l'accord conclu avec le Fonds international de secours à l'enfance pour l'organisation d'une campagne de vaccination par le BCG au Maroc.

Il va de soi que l'étude et la réalisation distinctes des projets ne signifient pas qu'il faut négliger de les coordonner — soit par régions du monde, soit par secteurs d'activité — en vue d'harmoniser les travaux entrepris et de les rendre plus efficaces et moins coûteux.

Les procédés techniques eux-mêmes, par lesquels les Nations Unies et les institutions spécialisées peuvent dispenser l'assistance aux pays qui en

¹ See document E/1327/Add.1, page 37.

¹ Voir le document E/1327/Add.1, page 40.

were described in documents E/1335 and E/1345, and in General Assembly resolution 200 (III).

The problems of technical assistance had already been brought to the notice of the United Nations — at least to a limited extent — before the United States Government made its far-reaching proposals. The methods and rules submitted to the General Assembly and the Council remained, of course, the same. Henceforth, however, they would be applied on a larger scale ; for that reason it was very important to examine the work already done by the Secretariat.

General Assembly resolution 200 (III) instructed the Secretary-General to arrange for the organization of international teams of experts and for the training of technicians of under-developed countries both at home and abroad.

To carry out that task, the Secretary-General, on 18 February 1949, had sent a memorandum to Member States explaining the arrangements made by the United Nations to organize a system of fellowships for study, and for the training abroad of experts from under-developed countries. The Secretary-General had also invited Member States which had reached an advanced stage of economic development to inform him of the facilities they could provide for receiving Fellows.

France had already informed the United Nations that she believed she could contribute to the training of experts in electricity, hydraulics, rail and river transport, postal and telegraph services, etc.

Moreover, his country had worked intensively to reconstruct its ports, and to modernize various special agricultural techniques in both Europe and Africa ; the new methods which it had found profitable might be of interest to specialists from under-developed countries, to whom it was prepared to give a warm welcome both in France and in the territories of the French Union.

He would also mention the National School of Public Health, the Town Planning Institute of the University of Paris, and the experimental agricultural stations of the French African territories, which were already receiving foreign Fellows and were prepared to receive more.

Other study courses might be organized, under similar conditions, for domestic science, or in the departments dealing with social security, the inspection of labour, social hygiene, and industrial safety, which in France had all achieved a degree of progress generally recognized as very satisfactory. Finally, he would like to draw attention to the centres for rapid vocational training established for devastated areas of France, which might serve as models for under-developed areas.

Having received statements of other Governments as to the fields in which they considered they could help in the training of technicians, the Secretariat would be in position to give guidance

feront la demande, sont décrits dans les documents E/1335 et E/1345, et dans la résolution 200 (III) de l'Assemblée générale.

Les problèmes de l'assistance technique s'étaient posés en effet aux Nations Unies — au moins dans une mesure limitée — avant que le Gouvernement américain n'ait formulé ces propositions qui sont d'une si grande portée. Les méthodes et les règles proposées à l'Assemblée générale et au Conseil restent évidemment les mêmes, mais elles vont s'appliquer désormais sur une plus grande échelle et c'est pourquoi il est très important de procéder à un examen des travaux déjà effectués par le Secrétariat.

La résolution 200 (III) de l'Assemblée générale a chargé le Secrétaire général de prendre des dispositions en vue de l'organisation d'équipes internationales d'experts et de la formation de techniciens en dehors des pays insuffisamment développés tant sur place qu'à l'étranger.

Pour accomplir cette mission, le Secrétaire général a adressé, le 18 février dernier, un mémo-randum aux Etats Membres expliquant les dispositions prises par les Nations Unies pour organiser un système de bourses d'études et pour former à l'étranger des experts originaires des pays insuffisamment développés. Le Secrétaire général invitait aussi les Etats Membres ayant atteint un degré plus avancé de développement économique à lui faire connaître les facilités qu'ils peuvent offrir pour l'accueil de ces boursiers.

La France a déjà signalé aux Nations Unies qu'elle croit pouvoir contribuer à la formation d'experts en matière d'électricité, d'hydraulique, de transports ferrés et fluviaux, de services des postes et des télégraphes, etc.

L'orateur ajoute que son pays a fait d'autre part un grand effort soit pour la reconstruction de ses ports, soit pour la modernisation de diverses techniques spéciales agricoles aussi bien en Europe qu'en Afrique. Les méthodes nouvelles dont il a tiré profit pourront intéresser les spécialistes des pays insuffisamment développés auxquels la France est disposée à offrir le meilleur accueil, soit dans la métropole, soit dans les territoires de l'Union française.

Le représentant de la France cite aussi pour mémoire l'Ecole nationale de la Santé publique, l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, les stations agronomiques expérimentales des territoires français d'Afrique, tous organismes qui reçoivent déjà des boursiers étrangers et sont prêts à en accueillir d'autres.

D'autres stages d'études pourraient être organisés dans des conditions semblables pour l'enseignement ménager ou dans les administrations qui s'occupent de la sécurité sociale, de l'inspection du travail, de l'hygiène sociale, de la sécurité industrielle, et qui ont atteint en France un degré d'efficacité généralement reconnu comme très satisfaisant. Enfin, l'orateur voudrait appeler l'attention du Conseil sur les centres de formation professionnelle accélérée, créés pour les régions dévastées de France, et qui pourraient servir de modèles aux régions insuffisamment développées.

Muni des renseignements fournis par d'autres Gouvernements qui ont fait connaître ou feront connaître les domaines dans lesquels ils estiment pouvoir aider à la formation de techniciens, le

and advice to under-developed countries desirous of organizing competent teams of technicians.

The Secretariat had already prepared a programme of fellowships. Those hitherto awarded had been allocated by a selection committee composed of members of the Department of Economic Affairs. It would doubtless be useful to broaden the membership of that committee and add to it representatives both of the Department of Social Affairs and of the host countries.

In his view, the despatch of Fellows to the most highly developed countries was one of the best and most economical means of giving technical assistance.

Technicians whose studies had been completed abroad would be well fitted to promote, in their own countries, such reforms as were necessary, since they could adapt them to local conditions better than foreign experts sent for a short time to areas of which they had only an imperfect knowledge.

However, a broader outlook was now necessary. The French delegation would accept without hesitation the extra expense incurred by an increase in the number of fellowships; in fact, it hoped the Secretary-General would not rest content with the credits for which he was asking, but would take steps to develop that method of international mutual assistance systematically.

Documents E/1335 and E/1345 referred to "technical missions". The Council should have fuller information on the results it had been possible to obtain through that form of assistance in the past and on the optimum conditions for such work. It would be useful if the Secretary-General would provide the Council with information as to the composition and size of each of the missions, the length of its stay in the country concerned, the expenditure entailed, the action taken on its recommendations, and the organ of the United Nations to which it had reported.

With regard to the composition of the missions, the question had often been discussed whether the experts should be drawn wholly from the Secretariat and the specialized agencies, or whether it would not be preferable to call in national experts for a limited period of time. The latter method appeared to be more flexible. It would allow the United Nations to benefit from the assistance of the most eminent men in any particular field, even when they were at the same time largely engaged in national or private occupations.

To that end applicant countries should be able to designate by name, from lists communicated by the United Nations, the experts they desired for a proposed mission, so as to ensure that those appointed were likely to adapt themselves easily to local conditions. The main task of the Secretariat in that connexion should therefore be to draw up, for all fields, lists of experts in the most highly developed countries, who could be of use to such Governments as might desire their services.

That system would be much less costly than the existing one, whereby missions were composed exclusively of international officials, and the central

Secretariat sera en mesure d'orienter et de conseiller les pays insuffisamment développés désireux de former des équipes compétentes de techniciens.

Le Secrétariat a déjà préparé un programme de bourses d'études. Les bourses distribuées jusqu'ici ont été réparties par un comité d'attribution composé de membres du Département des affaires économiques. Il serait sans doute utile d'élargir ce comité et d'y adjoindre tout à la fois des représentants du Département des affaires sociales et des délégués des pays d'accueil.

L'orateur estime que l'envoi de boursiers dans les pays les plus développés constitue un des meilleurs procédés d'assistance technique en même temps que l'un des moins coûteux.

Les techniciens dont les études auront été complétées à l'étranger seront en effet très qualifiés pour promouvoir les réformes nécessaires dans leur propre pays, car ils seront mieux qualifiés pour les adapter aux conditions locales que des experts étrangers envoyés temporairement dans des régions qu'ils connaissent imparfaitement.

Mais il faut voir plus loin que par le passé. La délégation française acceptera sans hésiter les dépenses supplémentaires qu'entraînerait l'accroissement du nombre des bourses, et elle exprime même l'espérance que le Secrétaire général ne se contentera pas des crédits qu'il sollicite actuellement, mais qu'il s'emploiera à développer systématiquement ce procédé d'entraide internationale.

Dans les documents E/1335 et E/1345 il est question par ailleurs des «missions d'experts». Il faudrait que le Conseil soit mieux informé des résultats que ce mode d'assistance a permis d'obtenir dans le passé, et des conditions requises pour que l'on puisse en tirer le meilleur parti. Il serait utile que le Secrétaire général fournisse au Conseil des renseignements sur la composition et sur l'importance de chacune des missions, la durée de son séjour dans le pays intéressé, les dépenses entraînées par ses travaux, et la suite donnée à ses recommandations; de même, il faudrait savoir à quel organe des Nations Unies la mission a fait rapport.

En ce qui concerne la composition des missions, on a souvent discuté la question de savoir si les experts doivent toujours être fournis par le Secrétariat et les institutions spécialisées, ou s'il n'est pas préférable de faire appel à des experts nationaux pour une période de temps limitée. Cette seconde formule paraît plus souple. Elle permet aux Nations Unies de bénéficier du concours des hommes les plus éminents dans un domaine déterminé, même lorsqu'ils consacrent par ailleurs une grande partie de leur activité à leurs occupations nationales ou personnelles.

Si l'on veut appliquer cette méthode, il faut que les pays demandeurs puissent désigner nommément, sur des listes communiquées par les Nations Unies, les experts qu'ils désirent voir faire partie d'une mission envisagée; on sera ainsi à peu près assuré que les experts désignés pourront s'adapter facilement aux conditions locales. La tâche principale du Secrétariat en cette matière devrait donc essentiellement consister à dresser dans tous les domaines des listes d'experts appartenant aux pays les plus développés et susceptibles d'être utiles aux Etats qui demanderaient leurs services.

Ce système serait beaucoup moins dispendieux que le système actuel, qui prévoit que les missions sont composées uniquement de fonctionnaires inter-

services of the United Nations were thus deprived, perhaps for long periods, of some of their most essential staff.

The French delegation had also noted with interest the account of the work of the international conferences, committees and seminars¹ which also were contributing to the dissemination of technical knowledge.

However, the indefinite multiplication of such international meetings might have certain disadvantages. Apart from the danger of duplication, Member States were not always capable of sending fully qualified representatives to all meetings. There was therefore a danger that either the best technical experts would devote too much of their time to attending conferences, or that discussions would not be conducted by qualified specialists. For that reason the French delegation urged that programmes of international meetings dealing with economic development be established as far as possible on a regional and logical basis, taking into account existing co-operation, and at all times avoiding overlapping and the waste of time, expense and effort which had been too frequent in the past.

So far as the administration and organization of technical assistance were concerned, the problem was how to ensure speedy and economical action together with the greatest uniformity of overall policy, while maintaining freedom of action and flexibility. All the relevant resolutions adopted by the General Assembly and by the Economic and Social Council laid down that technical assistance should be furnished to countries requiring it, at their request. That principle should not be forgotten. It did not prevent a general co-operative programme being drawn up, as proposed by the United States representative, provided that each Government remained entirely free to decide on the form and extent of the assistance it required. The preparation of the general programme of technical assistance would necessarily entail a process of selection, reconciliation of conflicting claims and co-ordinated action.

He supported the proposal that the Council set up a small committee to prepare an overall programme, covering the whole field of activities of both the United Nations and the specialized agencies, though he was conscious of the importance of the responsibility falling upon the committee, which would be confronted with many problems arising from a conflict of interests of equal merit.

He also approved the suggestion that three programmes, covering amounts of 15, 20 and 25 million dollars respectively, be prepared for the General Assembly.

He was not yet in a position to state his Government's views on other action suggested by the United States representative.

In any case the final decisions would be taken by the General Assembly and possibly by the proposed conference. Nevertheless, the Council must press on with the work as far as it could

nationaux, ce qui prive, pour une durée parfois longue, les services centraux des Nations Unies de certains de leurs fonctionnaires les plus indispensables.

La délégation française a également pris connaissance avec intérêt du compte rendu des travaux des conférences, commissions et stages d'études pratiques internationaux (séminaires)¹ qui contribuent aussi à la diffusion des connaissances techniques.

Toutefois, la multiplication indéfinie de ces rencontres internationales peut entraîner certains inconvénients. D'abord, il peut se produire des chevauchements d'activités ; en outre, les Etats Membres ne sont pas toujours en mesure d'envoyer à toutes les réunions des représentants vraiment compétents. On court alors l'un des deux risques suivants : ou bien les meilleurs techniciens consacrent la majeure partie de leur temps à siéger dans des conférences trop nombreuses, ou bien les débats ne sont pas menés par des spécialistes qualifiés. Pour cette raison, la délégation française insiste pour que le programme des réunions internationales consacrées au développement économique soit établi autant que possible sur une base régionale et logique, compte tenu de la coopération déjà existante, en évitant toujours les doubles emplois, les gaspillages de temps, de frais et d'efforts qui ont été trop nombreux dans le passé.

Pour ce qui est de l'administration et de l'organisation de l'assistance technique, il s'agit de savoir comment assurer tout à la fois une action rapide et économique et la plus grande unité de doctrine, en garantissant cependant la liberté de mouvement et la souplesse nécessaires. Les résolutions votées par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social déclarent toutes que l'aide technique doit être fournie aux pays qui le désirent, sur leur demande. C'est un principe à ne pas oublier. Néanmoins, cela n'empêche pas qu'un plan collectif et général soit établi, comme le propose le représentant des Etats-Unis, à condition toutefois que chaque Gouvernement conserve sa complète liberté de décision pour déterminer la nature et les limites de l'assistance qu'il sollicitera. L'établissement d'un plan général d'assistance technique implique inévitablement des choix, des arbitrages et des mesures de coordination.

L'orateur donne son appui à la proposition tendant à constituer un comité restreint qui serait chargé de préparer un programme global portant sur toutes les activités de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. Toutefois, il mesure l'importance de la responsabilité qui incombe à ce comité spécial, lequel sera en présence de nombreux problèmes soulevés par l'opposition d'intérêts également respectables.

Il approuve également l'idée qui consiste à préparer pour l'Assemblée générale trois programmes qui coûteraient respectivement 15, 20 et 25 millions de dollars.

Le représentant de la France n'est pas encore en état de faire connaître les vues de son Gouvernement sur la suite de la procédure envisagée par le représentant des Etats-Unis.

De toute manière, c'est l'Assemblée générale et, peut-être aussi la conférence envisagée qui devront prendre les décisions finales. Mais le Conseil doit avancer le travail au maximum et soumettre des

¹ See document E/1345, pages 50-75.

¹ Voir le document E/1345, pages 88-135.

and submit carefully reasoned suggestions on the financial, administrative and technical aspects. Each project should then be dealt with on its merits, within the framework of decisions and special agreements, as described in the Secretary-General's report (E/1327/Add.1).

The best budgetary method was to have separate and special budgets for each individual technical assistance project. There could be no question of laying down identical financing and repayment procedures to cover what would inevitably be widely varying projects.

Special budgets would enable each donor or recipient country to make an accurate assessment of its contribution, which it might provide in either national currency, goods or miscellaneous services. Contributions would be higher in the aggregate if applied to concrete projects likely to interest the donors than if they were pooled without designation in a large common fund. The very flexible method advocated by the Secretary-General — namely, that the United Nations should deal separately with each project by means of appropriate decisions or agreements — was logically linked to the suggestion that there should be separate and special budgets.

The Secretary-General, in document E/1345, had felt obliged to make a special reference to the assistance to be furnished to under-developed non-self-governing territories. Those territories had received in the past, and would continue to receive in the future, effective assistance from the metropolitan Governments, which was often belittled or criticized. The Organization for European Economic Co-operation, in a document dated 21 May 1949 had reported that :

"It is clear that the overseas territories would have been unable to attain their present stage of development if they had not enjoyed considerable technical assistance in regard to the various forms of productive activity they are best fitted to pursue. The territories controlled by the countries represented in the Committee have nothing to fear from a comparison between their present state of development and that of independent countries having a similar geographical position, and the same natural advantages or disadvantages (climate, rainfall, quality of soil, etc.). Similarly, a comparison between the economic and social position of those territories today and what it was a hundred or even fifty years ago would show the considerable progress which has been achieved. Credit for such progress is due to the metropolitan countries who have spared neither money nor effort to promote the economic and social development of their territories."

Past achievements imposed on the States responsible for non-self-governing or trust territories the twofold duty of continuing to assist such territories in their development, and of requesting external assistance for that purpose. If a request were made, the needs and interests of the territories in question should be given due consideration, without special procedure for providing assistance to non-governing territories, which should be treated like the other recipients of such assistance.

suggestions aussi étudiées que possible au point de vue financier, technique et administratif. Il faudra faire à chaque projet le sort qui lui convient, dans le cadre de décisions et d'accords spéciaux tels que ceux qui sont décrits dans le rapport du Secrétaire général (E/1327/Add.1).

La meilleure méthode consiste à consacrer à chacun des projets d'assistance technique un budget spécial et distinct. Il ne peut être question, en effet, d'imposer des modalités identiques de financement et de remboursement dans des cas inévitablement très différents.

Des budgets spéciaux permettront à chaque pays donateur ou bénéficiaire de mesurer exactement sa contribution qui, selon les cas, pourra être fournie en monnaie nationale, en marchandises ou en services divers. Ces contributions seront plus élevées au total si elles s'appliquent à des projets concrets susceptibles d'intéresser les pays donateurs, que si elles doivent tomber anonymement dans un immense fonds commun. La méthode très souple préconisée par le Secrétaire général, et qui consiste, pour l'Organisation des Nations Unies, à traiter séparément chaque projet au moyen de décisions ou d'accords appropriés, se raccorde logiquement à la suggestion tendant à établir des budgets distincts.

Le Secrétaire général a cru devoir viser, d'une manière spéciale, dans le document E/1345, l'aide à fournir aux territoires insuffisamment développés non autonomes. Ces territoires ont reçu dans le passé et continueront à recevoir dans l'avenir, de la part des Gouvernements de leur métropole, une assistance efficace dont les résultats ont souvent été décriés ou critiqués. L'Organisation européenne de coopération économique a déclaré, dans un document en date du 21 mai 1949, ce qui suit :

"Il est évident que les territoires d'outre-mer n'auraient pu atteindre leur stade actuel de développement s'ils n'avaient bénéficié d'une aide technique considérable en ce qui concerne les différentes formes d'activité productrice qui leur sont propres. Les territoires qui relèvent des pays représentés au Comité n'ont rien à redouter d'une comparaison entre l'état actuel de leur développement et celui des pays indépendants situés sous les mêmes latitudes, bénéficiant des mêmes avantages ou soumis aux mêmes inconvénients naturels (climat, régime des pluies, qualité des sols, etc.). De même, une comparaison entre l'actuelle situation économique et sociale et ces territoires, et ce qu'elle était il y a cent ans et même cinquante ans, mettrait en relief les progrès considérables qui ont été réalisés. Le mérite de ces progrès revient aux métropoles, qui n'ont épargné ni argent, ni peine, afin de promouvoir le développement économique et social de leurs territoires. »

L'œuvre accomplie dans le passé donne aujourd'hui aux Etats responsables de territoires non autonomes ou sous tutelle une double vocation : d'une part, continuer à aider ces territoires à se développer et, d'autre part, solliciter l'assistance extérieure tendant au même but. Une fois présentée la demande, les besoins et les intérêts des territoires en question devront être considérés sans qu'il soit nécessaire d'envisager des modalités spéciales pour l'octroi de l'assistance aux territoires non autonomes, lesquels doivent être traités comme les autres bénéficiaires de cette assistance.

His Government considered that its work in the territories for which it was responsible was the best foundation for the execution of future programmes, whether on its own initiative or within the framework of international assistance. With regard to action on its own initiative, despite the extremely heavy requirements of reconstruction in metropolitan France, the national equipment plan made substantial provision for the territories of the French Union. Apart from private investment, the French Government was financing, directly or indirectly, large-scale economic and social investment schemes, thereby making an outright gift and providing free technical assistance for all the territories of the Union. For example, the mobile trypanosomiasis teams in France's African territories had devised, to combat that disease, a system eminently suited to the needs of a tropical area with an essentially rural and scattered population. The World Health Organization could undoubtedly put that system to good use, both in the areas at present served, and in any country in which climatic and ethnographical conditions were similar. France's experience of organizing labour inspection services could be made available to the International Labour Organization and to the Organization for European Economic Co-operation.

He could not approve the suggestion that existing local services might be placed under the orders of the United Nations. That suggestion was not in keeping with the terms of General Assembly resolution 200 (III) which laid down that technical assistance should not be a means of foreign interference in the internal affairs of the country concerned.

The work to be undertaken or developed should not, of course, be divided into watertight compartments, nor should narrow or egotistical particularism be encouraged.

The French Government had endeavoured in the past to co-ordinate its economic and social programmes in the under-developed territories for which it was responsible, through the medium of international agreements with the authorities of neighbouring self-governing or non-self-governing territories, in accordance with Article 73 (d) of the Charter. Technical agreements had already been made in Africa and the West Indies, for example. In Africa, parties to the agreements had been Egypt, the Union of South Africa, Southern Rhodesia, Ethiopia, Liberia and the British, Portuguese, Belgian and French authorities. Since 1946 a large number of intra-African conferences had been held, in all cases with the co-operation of the competent specialized agencies, regarding veterinary and medical questions, communications, education, nutrition, agricultural production, labour problems, rural economy, transport, soil erosion and a large number of other matters. The anti-locust campaign, the campaigns against the tsetse fly, trypanosomiasis and cattle plague, had been jointly planned, executed and financed by the countries concerned.

Le Gouvernement français considère que les initiatives qu'il a prises dans les territoires dont il a la charge constituent les meilleurs points de départ pour l'exécution d'autres programmes de développement, soit par son action propre, soit dans le cadre de l'assistance internationale. En ce qui concerne son action propre, malgré les obligations si lourdes de la reconstruction de la France métropolitaine, le plan d'équipement national fait aux territoires de l'Union française une place très large. Sans parler des investissements privés, le Gouvernement français finance, directement ou indirectement, des travaux d'investissements massifs d'ordre économique et d'ordre social, qui constituent autant de dons non remboursables de la métropole, et une assistance technique gratuite au profit de tous les territoires de l'Union. Ainsi, par exemple, les services mobiles de la trypanosomiase dans les territoires français de l'Afrique ont mis au point un système de lutte contre cette maladie qui est tout à fait adapté aux nécessités d'une zone tropicale, à population essentiellement rurale et disséminée. Sans aucun doute, l'Organisation mondiale de la santé pourra mettre à profit ce système non seulement pour intensifier la lutte sur le plan local, mais aussi pour les travaux à accomplir dans tout pays qui présenterait des conditions climatiques et ethnographiques analogues. La France pourrait également mettre au service de l'Organisation internationale du travail la compétence qu'elle a acquise en matière d'organisation de l'inspection du travail.

L'orateur ne saurait approuver l'idée que les services locaux existants pourraient être mis sous les ordres de l'Organisation des Nations Unies. Cette conception est contraire aux termes de la résolution 200 (III) de l'Assemblée générale, qui spécifie que l'assistance technique ne doit pas constituer une occasion d'ingérence dans les affaires intérieures des pays intéressés.

Cela ne signifie pas, bien entendu, qu'il faille cloisonner les travaux à entreprendre ou à développer, et s'abandonner à un particularisme étroit et égoïste.

Le Gouvernement français s'est efforcé dans le passé de coordonner ses plans d'action économique et sociale dans les territoires insuffisamment développés dont il a la charge, par le moyen d'accords internationaux conclus avec les autorités des territoires voisins autonomes ou non autonomes, conformément aux dispositions de l'Article 73 d) de la Charte. Des accords techniques sont déjà intervenus en Afrique et aux Caraïbes, par exemple. En Afrique, ils ont réuni les signatures de l'Egypte, de l'Union Sud-Africaine, de la Rhodésie du Sud, de l'Ethiopie, du Libéria, et des autorités britanniques, portugaises, belges et françaises pour les territoires qui relèvent d'elles sur ce continent. De nombreuses conférences interafricaines ont eu lieu depuis 1946 et, toujours avec le concours des institutions spécialisées compétentes, ont été consacrées aux questions vétérinaires et médicales, aux problèmes des communications, de l'éducation, de la nutrition, de la production agricole, du travail, de l'économie rurale, des transports, de l'érosion des sols, et à un grand nombre d'autres questions. La lutte antiacridienne et la lutte contre la miche tsé-tsé, la trypanosomiase et la peste bovine, ont été organisées, menées et financées en commun par les pays intéressés.

At all the conferences held, and in the permanent bodies set up, there had been the most fruitful co-operation between the representatives of the self-governing countries, of the non-self-governing territories and of the Governments responsible for the latters' administration, as a result of which well-organized machinery had been established. Other valuable instruments which should be maintained or strengthened were bodies such as the Pasteur Institute and the International Institute of Refrigeration. The experience acquired by all those services and organizations should be used in the future and should be embodied in the proposed co-operative programme of technical assistance.

Turning to the framing of the general plan, he said that resources in credits, commodities, qualified experts and in labour were limited. Everything could not be done at once; an order of priority must be established. The Secretariat study (E/1327/Add.1) merely enumerated projects, without suggesting a method of classifying them or determining their urgency.

In considering remedies for those shortcomings, the French delegation felt it important to make it quite clear that the programme could not be merely an economic one; it must necessarily make very extensive provision for social action.

It was in fact widely recognized that, if there were to be social improvements, it was absolutely essential to increase production. But the human aspects of the general world situation could not be overlooked, more particularly in countries where poverty, under-nourishment and the major diseases were still acutely prevalent.

Moreover, improvements in living conditions and measures to combat certain diseases and malnutrition were often prerequisites for improved economic exploitation of the large areas that were still under-developed precisely because of the bad conditions prevailing there.

That was the view held by the Council, since, at its eighth session, on the proposal of the French delegation, it had adopted an amendment providing that due attention should be paid to questions of a social nature which directly conditioned economic development.¹ Consequently, the Council should not confine itself to those projects which secured likely to give immediate and profitable results, but should make wide provision for social, humanitarian and cultural activities.

Some of the latter would have to be set on foot immediately; others would accompany or follow economic progress.

The Secretary-General's report (E/1327/Add.1) stated that the purpose of economic development was to increase the security and welfare of the great mass of mankind, and not to augment the wealth and power of a small section of the population. Economic development should always go hand-in-hand with ever greater progress in the field of social and political democracy.

For all those reasons the problem of development should be studied not only by the United Nations Department of Economic Affairs, but also

Dans toutes les conférences qui ont eu lieu, et au sein des organismes permanents qui ont été constitués, on a vu collaborer de la manière la plus heureuse les représentants des pays autonomes, ceux des territoires non autonomes et ceux des Gouvernements responsables de leur administration. Après quoi, des rouages bien agencés ont été établis. Certains organismes, comme l'Institut Pasteur et l'Institut international du froid, constituent, au même titre, des outils de travail à maintenir et à renforcer. L'expérience acquise au sein de tous ces services et de ces organisations devra être utilisée à l'avenir et prendre place dans le futur plan collectif d'assistance technique.

Passant à l'établissement d'un plan d'ensemble, M. Mendès-France déclare que les ressources en crédits, en marchandises, en experts qualifiés et en main-d'œuvre sont limitées. Tout ne peut pas être fait à la fois; un ordre d'urgence doit être établi. L'étude du Secrétariat (E/1327/Add.1) énumère simplement des projets sans proposer une méthode pour les classer et sans fixer d'ordre de priorité.

Pour remédier à cette lacune, il paraît important à la délégation française de bien marquer que le programme ne saurait être uniquement économique et qu'il doit nécessairement comporter une très large part d'action sociale.

En effet, on sait qu'à la base de toute amélioration sociale figure un indispensable progrès de la production. Mais on ne saurait rester insensible aux aspects humains de la situation générale du monde, surtout dans les pays où la misère, la sous-alimentation, les grands fléaux continuent à produire leurs ravages.

D'autre part, l'amélioration des conditions de vie, la lutte contre certaines maladies et contre la sous-alimentation sont souvent des conditions préalables à une meilleure exploitation économique des grandes régions, restées insuffisamment développées précisément à cause des mauvaises conditions qui y règnent.

Telle est bien la doctrine du Conseil économique et social puisqu'au cours de sa huitième session, à la demande de la délégation française, il a adopté un amendement stipulant qu'il y a lieu de faire la part aux questions d'ordre social qui conditionnent directement le développement économique¹. Ainsi, au lieu de ne promouvoir que des projets qui paraissent immédiatement productifs et rentables, il convient de faire une large part aux œuvres sociales, humaines et culturelles.

Certaines de ces œuvres devront être entreprises dès maintenant. D'autres accompagneront ou suivront les progrès économiques.

Il est déclaré, dans le rapport du Secrétaire général (E/1327/Add.1), que le développement économique doit servir à accroître la sécurité et le bien-être de l'humanité en général, et non à augmenter les richesses et le pouvoir d'une rince-couche de la population. Le développement économique doit toujours s'accompagner de progrès de plus en plus grands sur le plan de la démocratie sociale et politique.

Pour toutes ces raisons, la question du développement doit être suivie, non seulement par le Département des affaires économiques des Nations

¹ See *Economic and Social Council Resolutions*, eighth session, resolution 180 (VIII).

¹ Voir *Résolutions du Conseil économique et social*, huitième session, résolution 180 (VIII).

by the Department of Social Affairs and by the various Committees working in constant touch with those two Departments.

Among the social programmes submitted to the Council for immediate action, there were some designed to stop, or at least to slow down, the action of those evils which led to the unchecked squandering of the most valuable of all capital — namely, men and women. That aspect of the problem made the proposals of the World Health Organization and the Food and Agriculture Organization especially important.

Unfortunately, both those Organizations had laid before the Council a large number of projects, without suggesting an order of priority. They had produced something in the nature of universal lists or catalogues, and the projects must therefore be classified by the Council, on the basis of two main criteria : First, which of the projects would permit the greatest results with limited resources at the earliest possible moment? The idea should be to secure the maximum achievement with the minimum financial outlay. Secondly, which projects, if given priority, would make the execution of other secondary projects easier, quicker and less expensive?

The French delegation hoped that those suggestions would be heeded by the committees that would be set up at the current session or, subsequently, to steer the whole work of technical assistance.

The same considerations applied not only to social projects, but also to economic and production projects. In the economic field, however, other priority criteria might have to be considered.

There was a variety of reasons for the difficulties experienced by the world. They were often caused by the bottlenecks so familiar to all. The development scheme should make it possible to widen some of those bottlenecks. When decisions were taken, the Council should bear in mind not only the difficulties of a particular part of the world, but those which created serious problems for world economy in general. In that way, it would be helping to improve the condition of the greatest possible number of men and women in the greatest possible number of countries.

In that connexion, the *World Economic Report for 1948* supplied an interesting example. It was based on the idea that the industrial countries of Europe would for a long time to come have a heavy deficit in their balance of trade with the United States of America, Canada, Argentina and Australia, which would have to be financed out of a favourable balance with the under-developed countries, particularly those whose economy was complementary to American economy ; such under-developed countries might be able to maintain a favourable balance of trade with the United States and Canada, for instance, to which they supplied primary commodities. All must do their best to see that such a programme was put into effect. Europe would have to equip itself to supply basic materials and equipment at moderate prices, and the United States of America would have to adapt her Customs and financial policy to the common aim. Whereas the United States of America had hitherto supplied materials and machinery to the under-developed countries, Western Europe could,

Unies, mais aussi par le Département des affaires sociales et par les divers comités qui travaillent en contact permanent avec ces deux Départements.

Parmi les programmes sociaux soumis au Conseil en vue d'une action immédiate, certains sont destinés à arrêter, ou tout au moins à freiner, l'action des fléaux qui entraînent la dégradation continue du capital le plus précieux : le capital humain. Cet aspect du problème confère une importance particulière aux propositions faites par l'Organisation mondiale de la santé et par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

Malheureusement, ces deux Organisations ont soumis au Conseil un grand nombre de projets, mais sans indiquer d'ordre de priorité. Ce sont en quelque sorte des énumérations ou des catalogues universels. Le Conseil devrait classer ces projets d'après deux grands critères : Premièrement, quels sont les projets qui permettraient d'obtenir le plus rapidement possible les résultats les plus larges avec des ressources limitées ? Il faut chercher à faire le plus possible avec le moins d'argent possible. Deuxièmement, quels sont les projets dont la réalisation par priorité aurait pour effet de rendre plus facile, plus rapide et moins coûteuse l'exécution d'autres projets appelés à être entrepris en second lieu ?

La délégation française espère que ces suggestions seront retenues par les comités qui seront constitués au cours de cette session et plus tard pour orienter tout le travail d'assistance technique.

Les mêmes considérations valent non seulement pour les projets sociaux, mais aussi pour les projets économiques et les plans de production. Toutefois, dans le domaine économique, d'autres critères de priorité pourront entrer en ligne de compte.

Les causes des difficultés que connaît le monde sont d'ordre divers. Elles résultent souvent de « goulots d'étranglement » bien connus. Le plan de développement doit permettre de desserrer certains d'entre eux. Le Conseil devra tenir compte, lorsqu'il prendra des décisions, non seulement des embarras de telle ou telle partie du globe, mais aussi de ceux qui créent de graves problèmes à l'ensemble de l'économie mondiale. Ainsi, le Conseil contribuera à améliorer le sort du plus grand nombre possible d'hommes et de femmes vivant dans le plus grand nombre possible de pays.

Le *Rapport sur l'économie mondiale, 1948*, fournit à cet égard un intéressant exemple. Le rapport pose en principe que les pays industrialisés d'Europe auront longtemps encore une balance commerciale fortement déficitaire vis-à-vis des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Argentine et de l'Australie, et que ce déficit devra être financé par une balance favorable des pays de l'Europe occidentale par rapport aux pays insuffisamment développés, particulièrement ceux dont l'économie est complémentaire de l'économie américaine ; ceux-ci pourront conserver une balance commerciale favorable avec les Etats-Unis et le Canada, par exemple, auxquels ils fournissent des produits de base. Chacun devra faire tout son possible pour qu'un pareil programme se réalise. L'Europe, pour sa part, devra se mettre en état de fournir à des prix modérés le matériel et l'équipement essentiels, et les Etats-Unis devront adapter à ce but commun leur politique douanière et financière. Le rapport du Secrétaire général indique que, si les Etats-Unis ont fourni jusqu'ici du matériel et des ma-

as the report pointed out, export similar goods in future, and it was even said that the types of productive equipment and material obtainable from Europe were sometimes better suited to the needs of the new countries than similar articles manufactured in the United States.

If those general ideas were endorsed, they should be borne in mind when the United Nations was faced with making a choice or reconciling conflicting claims in drafting the technical assistance programme.

Moreover, there was too often a tendency to consider modern development policy in terms solely of industrialization, and to neglect or underestimate the importance of agriculture.

In his opinion, agricultural production must increase faster than population, and it would be a fatal mistake to concentrate all development efforts solely on schemes for industrial production.

In conclusion, he wished to make a few remarks that applied equally to all such schemes, whether social, cultural or economic.

In many cases the technical problems to be faced were not confined to the frontiers of a single country. The Secretary-General's report (E/1327/Add.1) gave incontestable examples, such as epidemics and insect pests. The campaign against such evils must be organized on an international basis. Certain other problems were regional in character, transcending national limits, for example, the technical control and use of rivers flowing through more than one country, and the efficient organization of certain transport systems.

In view of that fact, the Council should draw up lists of projects classified not by countries or geographical areas, but by subjects. It seemed to the French delegation that it would be better to apply a limited but carefully thought-out programme in a large number of areas, rather than an extensive programme, covering many fields, in a small area.

It had always been recognized that technical assistance must be provided at the request of the countries concerned, which were alone competent to determine their essential requirements. It would therefore be necessary to compare their requests and to ascertain in what fields collective action was called for. The French delegation was of the opinion that a kind of preliminary enquiry should be carried out very rapidly in the countries concerned. In practice, only a enquiry of that kind would make it possible to draw up coherent programmes, covering several kinds of subjects logically co-ordinated and graded, such as malaria, malnutrition and illiteracy.

The French delegation was not unaware of any of the material obstacles with which the Council's action might meet, and it considered one of them to be particularly serious: Governments and specialized agencies complained in nearly all their reports of the lack of experts, skilled workers and technicians, or at least, of the shortage of available teams. That fact had been noted by the International Bank in the majority of the under-

chines aux pays insuffisamment développés, l'Europe occidentale peut désormais exporter de tels biens, et il précise même que les types d'équipement et de matériel productifs qu'elle peut offrir répondent parfois mieux aux besoins des pays neufs que les produits comparables fabriqués aux Etats-Unis.

Les Nations Unies, si elles admettent le bien-fondé de ces idées générales, devront s'y reporter lorsque des choix ou des arbitrages s'imposeront au cours de l'élaboration du programme d'assistance technique.

D'autre part, on a trop souvent tendance à assimiler une politique moderne du développement à un effort d'industrialisation, en négligeant ou en sous-estimant l'importance du domaine agricole.

De l'avis de l'orateur, il faut augmenter la production agricole à un rythme plus rapide que celui de l'accroissement de la population, et ce serait une erreur mortelle que de concentrer tous les efforts de développement sur les seuls plans de production industrielle.

Enfin, le représentant de la France désire faire quelques observations qui s'appliquent indistinctement à tous les projets: sociaux, culturels ou économiques.

Dans un grand nombre de cas, les problèmes techniques ne sont pas limités aux frontières d'un seul Etat. Le rapport du Secrétaire général (E/1327/Add.1) cite des exemples indiscutables, tels les épidémies et les insectes ravageurs. La lutte à organiser doit, dans ces cas, présenter un caractère international. Certains autres problèmes sont d'ordre régional et dépassent le plan national, comme la surveillance et l'utilisation, sur le plan technique, des rivières qui traversent plus d'un pays, et l'organisation efficace de certains systèmes de transport.

Cette constatation doit amener le Conseil à établir des listes de projets non pas par pays et sur des bases géographiques, mais par secteur d'activité. La délégation française estime qu'il vaut mieux appliquer un programme limité, mais soigneusement étudié, dans un grand nombre de régions, plutôt qu'un programme étendu et couvrant un très grand nombre de domaines dans une région restreinte.

Il a toujours été admis que l'assistance technique sera fournie à la demande des pays intéressés, seuls compétents pour déterminer leurs besoins essentiels. Il importera donc de confronter leurs demandes et de rechercher les domaines dans lesquels elles appellent une action collective. La délégation française pense qu'une sorte d'enquête préalable devrait être menée très rapidement auprès des pays intéressés. Dans la pratique, seule une telle enquête permettra d'établir des programmes cohérents portant sur plusieurs problèmes logiquement coordonnés et échelonnés, par exemple le paludisme, la sous-alimentation, l'analphabétisme.

La délégation française n'ignore aucun des obstacles matériels auxquels l'action du Conseil peut se heurter, et elle considère l'un d'eux comme particulièrement sérieux: les Gouvernements, comme les institutions spécialisées, se plaignent dans presque tous leurs rapports du manque d'experts, d'ouvriers qualifiés et de techniciens, ou tout au moins de l'insuffisance des équipes disponibles. La Banque internationale a constaté ce fait dans

developed countries where it had carried out enquiries.

The International Labour Organization was therefore justified in requesting, in its third annual report, that very special priority be given to any programme for the training of teams of specialized workers, engineers and technicians, and for encouraging the emigration of skilled workers to places where they could render the greatest service. The training of competent experts should be regarded as the initial task to be carried out in all fields.

It would often be wise to earmark half, and perhaps even more, of the credits available for a given purpose, not for direct action, no matter how desirable or urgent that might seem, but for the preparation and training of skilled workers. That would be an excellent investment.

Similarly, of twenty distinguished men qualified to undertake a given technical task in connexion with international assistance, it would often be wise to use ten, or even more, to train young specialists who would be available, later on, to carry out the proposed work on a larger scale.

However, the French delegation could not agree with the opinion expressed by the Secretary-General on page 16 of his report (E/1327/Add.1) that the universities, technical schools, foundations and research institutions offered a promising source of personnel, on the assumption that certain of their experts could be granted leave of absence for field assignments on behalf of the United Nations and the specialized agencies.

In his (Mr. Mendès-France's) opinion, such a method, useful though it might be in certain particular cases, involved a serious risk of interrupting the training of new experts in fields in which they were already too scarce. It was therefore to be avoided, except in very special cases.

On the contrary, what should be done was to organize numerous training-courses for technicians from the under-developed countries in the institutions, schools, Government departments, industries and trade unions of the industrialized countries. The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization might play a most useful part by stimulating and co-ordinating that essential teaching work, which should, to some extent, cover almost all the specific plans placed before the Council.

He emphasized that the remarks he had made on behalf of his Government were prompted by a profound desire for the success of the great enterprise brought before world public opinion and the United Nations by the resounding message of President Truman.

In conclusion, he rejected the idea that the provision of technical aid would involve the subjection of the beneficiary nations to the most highly industrialized countries. In fact, during the last century, for example, a large number of countries had developed thanks to the technical and financial assistance they had received from more advanced countries. That assistance, far from impairing their independence or/and leading them into some kind of slavery, had enabled them to achieve a greater measure of economic and political independence.

la plupart des pays insuffisamment développés où elle a mené ses enquêtes.

L'Organisation internationale du travail a donc eu raison de demander, dans son troisième rapport aux Nations Unies, que dans l'ordre de priorité l'on mette au premier plan tout programme destiné à former des équipes d'ouvriers spécialisés, d'ingénieurs, de techniciens, et à favoriser les migrations de travailleurs qualifiés, là où ils peuvent rendre les plus grands services. La formation d'experts devrait être considérée, dans tous les domaines, comme la première tâche à accomplir.

Il sera souvent sage de consacrer la moitié de toutes sommes disponibles et peut-être plus, non pas à une action directe, si urgente et souhaitable qu'elle puisse paraître, mais à la préparation et à la formation d'hommes qui pourront, dans l'avenir, s'employer à mener à bien le programme considéré. Ce sera là un investissement excellent.

De même, sur vingt experts hautement qualifiés capables d'assumer une tâche technique précise dans le cadre de l'assistance internationale, il sera souvent sage d'en utiliser dix, et peut-être davantage, pour former de jeunes spécialistes qui, plus tard, mèneront l'action envisagée sur un plus large front.

Toutefois, la délégation française ne peut approuver l'opinion émise à ce sujet par le Secrétaire général à la page 17 de son rapport (E/1327/Add.1) d'après laquelle les universités, les écoles techniques, les fondations et les instituts de recherches constituent une « réserve » de personnel qui promet d'être intéressante, certains de leurs spécialistes pouvant bénéficier de congés pour mission afin de travailler pour le compte de l'Organisation des Nations Unies ou des institutions spécialisées.

Une telle méthode, utile dans certains cas particuliers, risque, de l'avis de l'orateur, d'arrêter la formation d'experts nouveaux dans des domaines où ils sont déjà trop rares. Il convient donc de l'écartier, sauf dans des cas très spéciaux.

Ce qu'il faut, c'est, au contraire, organiser, au profit des techniciens des pays insuffisamment développés, de nombreux stages de formation dans les instituts, écoles, administrations, industries et syndicats des pays industrialisés. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture pourrait jouer le rôle le plus utile en animant et en coordonnant ce travail essentiel d'enseignement, qui doit doubler en quelque sorte presque tous les projets spécifiques proposés par ailleurs au Conseil.

Le représentant de la France souligne que les observations qu'il a présentées au nom de son Gouvernement sont inspirées par le profond désir de voir aboutir la grande entreprise proposée à l'opinion mondiale et aux Nations Unies par le message retentissant du Président Truman.

Il réfute, pour terminer, l'idée que la mise en œuvre de l'assistance technique entraînerait l'assujettissement des nations bénéficiaires aux pays les plus fortement industrialisés. En effet, un grand nombre de pays se sont développés au cours du dernier siècle, par exemple, grâce à l'aide technique et financière de pays plus évolués. Cette assistance, loin d'avoir porté atteinte à leur indépendance ou de les avoir conduits à une sorte de servitude leur a permis d'acquérir peu à peu une plus grande indépendance économique et politique.

The Secretary-General's report on the financing of economic development (E/1333) pointed out on page 26 that the relative importance of foreign capital was likely to decline as the beneficiary countries approached the industrial stage, even while capital imports continued to grow in absolute terms. The net capital import might diminish at a later stage, or even give way to a net capital export.

Such a development would no doubt be slow. But in any event, it showed that, contrary to what had too often been affirmed, the assistance provided to enable a country to increase its productive capacity might help it to consolidate its independence.

It was in that hope that the French Government would be happy to participate in the new task which the United Nations was called upon to face in meeting the new problems of a continuously developing world. Although the under-developed countries would be the first to benefit from the work, the other nations would derive immense collective advantages from it.

Mr. DEHOUSSE (Belgium) began by emphasizing that it was somewhat difficult, at that stage, to take a definite position on the problem of technical assistance to under-developed countries. That problem was still far from clearly defined, and each delegation might subsequently be led to modify its attitude to a greater or lesser extent in the light of the data assembled. Nevertheless, the Belgian delegation wished to state at the outset that it appreciated the step taken by the United States Government. An Economic and Social Council worthy of that name could not remain indifferent to the fact that many countries were under-developed, that their peoples did not have an acceptable standard of living and that for lack of technical knowledge or elementary production equipment their efforts were too often wasted.

Besides its humanitarian and philanthropic aspect — which alone would justify examination of the question — the Belgian delegation considered that the problem of technical assistance had another aspect of a different kind. The economic equilibrium of the world was endangered by excessive concentration of productive activity in some regions and the inadequacy of equipment and output in others. That meant a constant threat of economic crisis. Even in normal times, the existence of exportable surpluses, and the lack of means in the under-developed countries desiring to buy those surpluses, constituted an obstacle to trade. To remedy that fundamental disequilibrium, certain countries had resorted to war in order to acquire goods which existed elsewhere in abundance. That had recently been done by Germany, Japan, and, to some extent, Italy. More praiseworthy peaceful methods had also been used; economically advanced countries had advanced large credits to countries less developed than themselves, even when a great part of those credits could not be recovered. Recently one continent had even made substantial gifts to another in order to correct the balance of payments.

He was convinced that a sound economic situation could not finally be attained unless the under-

Le rapport du Secrétaire général sur les méthodes permettant de financer le développement économique (E/1333) montre à la page 31 que la part relative du capital étranger tend à diminuer à mesure que le pays bénéficiaire approche du stade industriel, même alors que les importations de capitaux continuent à progresser en chiffres absolus. Par la suite, ces importations nettes de capital pourront diminuer, voire disparaître et être remplacées par des exportations nettes de capitaux.

Certes, une pareille évolution est lente. Elle montre, en tout cas, que, contrairement à ce qui a été avancé trop souvent, l'assistance fournie à un pays pour accroître ses possibilités de production peut contribuer à consolider son indépendance.

C'est dans cet espoir que le Gouvernement français sera heureux de participer à la tâche nouvelle qui incombe aux Nations Unies : faire face aux problèmes nouveaux d'un monde en perpétuelle évolution. Si les pays insuffisamment développés sont appelés à en tirer le premier avantage, les autres nations y trouveront un immense profit collectif.

M. DEHOUSSE (Belgique) souligne tout d'abord qu'il est assez difficile, au stade présent, de prendre nettement position sur le problème de l'assistance technique aux pays insuffisamment développés. Le problème est, en effet, encore loin d'être au point, et chaque délégation peut être amenée par la suite à modifier plus ou moins son attitude à la lumière des données recueillies. Cependant, la délégation belge déclare dès maintenant qu'elle apprécie l'initiative prise par le Gouvernement des Etats-Unis. Un Conseil économique et social digne de ce nom ne peut rester indifférent au fait que de nombreux pays sont insuffisamment développés, que les populations qui y vivent n'ont pas un niveau de vie acceptable et que, faute de connaissances techniques, voire d'instrument de production élémentaires, leurs efforts sont trop souvent gaspillés.

A côté de son aspect humanitaire et philanthropique, qui à lui seul en justifierait déjà l'examen, le problème de l'assistance technique présente aux yeux de la délégation belge un autre aspect : l'équilibre économique du monde est mis en danger par une concentration excessive de l'activité productrice dans certaines régions, et par l'insuffisance de l'équipement et du rendement dans d'autres, d'où une menace constante de crise économique. Même en période normale, la création de surplus exportables, et l'insuffisance des moyens dont disposent les pays insuffisamment développés désireux d'acheter des surplus, constituent un obstacle aux échanges commerciaux. Pour remédier à ce déséquilibre fondamental, certains pays ont recouru à la guerre pour s'approprier des biens se trouvant ailleurs en abondance : tel fut récemment le cas de l'Allemagne, du Japon et, dans une certaine mesure, de l'Italie. On a eu recours aussi à des méthodes pacifiques plus louables. Des pays économiquement avancés ont alloué à d'autres qui l'étaient moins des crédits importants, même lorsque la plus grande partie de ces crédits ne pouvait pas être récupérée. Récemment, un continent a même consenti à un autre des dons massifs, afin de corriger la balance des paiements.

Le représentant de la Belgique exprime sa conviction qu'une situation économique saine ne

developed countries took a greater part in world commerce, and trade could be carried on between peoples which had reached similar levels of development. That was the aim of the technical assistance programme now before the Council. He thanked the initiator of that programme, the United States of America, which had thereby given evidence of her understanding of international problems and her sense of responsibility. The Belgian delegation, which represented a country economically fully independent, considered the American action a blessing.

He did not blind himself to the fact that the technical assistance project would set the Council a test which might be decisive for its prestige, and consequently for its future activity. For the first time, and on a large scale, technicians, demonstration material and capital would be sent out into the world. That was a less easy and certainly a less academic form of activity than studies, resolutions and recommendations. The experiment would have immediate repercussions on the living conditions of millions of human beings. After a while the peoples and Governments would ask for a reckoning and would examine the returns from the effort made. He felt that the United Nations or, at least, economic and social co-operation within the framework of the United Nations, had come to a cross-roads, and its fate might be bound up with that of the American proposal. For some time the effectiveness of the United Nations had been in doubt. That doubt must be removed so that all could see their way clearly and decide their policy accordingly.

The experiment which the Council was about to undertake thus at once raised the urgent and essential problem of the Council's own methods, which must be adapted to the concrete responsibilities before it. In spite of the extensive material available, many points needed clarification before the road to success could be found. The desire of the Belgian delegation was simply to add some suggestions to those of the United States representative.

He wondered whether, from a practical standpoint, it would not benefit the Council's programme of action to begin by a process of elimination. The documents submitted to the Council constituted a complete catalogue: a comprehensive programme designed to transform the face of the globe within a few years and make it a new earthly paradise. He was convinced that that was not the course the Council should take. Neither the Council nor any of its Commissions could derive a precise, acceptable and practicable programme from such a jumble. The stages must be selected and defined. The *ad hoc* committee which it was proposed to establish to examine the problem should be instructed to define the aims of technical assistance or, more accurately, the kinds of objective which it should achieve.

Such a statement of objective would cover only the plan's first year of application and could be amended in the light of experience. It would enumerate the branches of activity to which funds were to be allocated, and assign an importance rating to each. It should also indicate the proportions between the sums allocated for each

pourra être atteinte de façon définitive que si les pays insuffisamment développés prennent une plus grande part au commerce mondial et si les échanges peuvent se faire entre peuples arrivés à des niveaux voisins d'évolution. Tel est l'objectif du programme d'assistance technique dont le Conseil est maintenant saisi. M. Dehoussé remercie de leur initiative les Etats-Unis d'Amérique, qui administrent ainsi la preuve de leur compréhension des problèmes internationaux et du sens qu'ils ont de leurs responsabilités. La délégation belge, qui représente un pays dont l'indépendance économique est intacte, qualifie l'initiative américaine de bienfait.

L'orateur ne se dissimule pas que le projet d'assistance technique soumettra le Conseil à une épreuve qui pourra être décisive pour son prestige et par conséquent pour l'avenir de son action. Pour la première fois, et sur une grande échelle, des techniciens, des instruments de démonstration, des capitaux seront envoyés dans le monde. C'est là une forme d'activité moins commode et en tout cas moins académique que les études, les résolutions, les recommandations. L'expérience présente aura une répercussion directe sur les conditions de vie de millions d'êtres humains. Après un certain temps, les peuples et les Gouvernements demanderont des comptes et se préoccuperont des résultats des efforts entrepris. Le représentant de la Belgique a le sentiment que l'Organisation des Nations Unies ou, à tout le moins, la coopération économique et sociale dans le cadre des Nations Unies est arrivée à un tournant et qu'elle va peut-être jouer son sort avec le destin de la proposition américaine. Depuis quelque temps, l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies est mise en doute. Il importe que ce doute soit dissipé pour que chacun voie clair et arrête sa ligne de conduite en conséquence.

L'expérience que le Conseil est sur le point d'entreprendre pose dès lors le problème urgent et essentiel des méthodes qui sont les siennes, méthodes qu'il s'agira d'adapter aux responsabilités concrètes qui l'attendent. En dépit de la riche documentation dont on dispose, bien des points restent encore à éclaircir pour trouver la route qui conduira au succès. La délégation belge désire simplement ajouter quelques suggestions à celles du représentant des Etats-Unis.

L'orateur se demande s'il ne serait pas dans l'intérêt du caractère pratique du programme d'action du Conseil de procéder par élimination. La documentation soumise au Conseil constitue un catalogue complet, un programme sans lacune, destiné à transformer en quelques années la face du globe et à en faire un nouveau paradis terrestre. Le représentant de la Belgique est convaincu que ce n'est pas dans cette voie que le Conseil doit s'engager. Ni le Conseil ni l'une de ses Commissions ne peuvent dégager d'un tel fouillis un programme d'action précis, acceptable et réalisable. Il faudra choisir et fixer des étapes. Le comité spécial dont la création est proposée devrait donc être chargé de définir les buts de l'assistance technique, ou plus exactement les catégories d'objectifs qu'elle devra atteindre.

Cette énumération d'objectifs ne concernerait que la première année d'application du plan et pourrait être modifiée à la lumière de l'expérience acquise. Elle mentionnerait les branches d'activité auxquelles des fonds seraient consacrés et attribuerait à chaque branche un coefficient d'importance. Il serait souhaitable qu'elle mentionne aussi les

purpose and the total appropriation. In other words, the Belgian delegation expected the Council to draw up, in the next few days, a sort of charter of technical assistance, showing outlines and proportions ; it urged the Council to go no further for the time being.

The success of the work undertaken would depend on the spirit of moderation shown by each country at the outset. The Belgian delegation, for its part, would set an example by asking for nothing. That was not to say that assistance might not very fruitfully be extended to Western Europe, where the war had piled up ruins and where there was equipment to be modernized in such fields as road communications. In that connexion, he mentioned the working party set up by the Transport Committee of the Economic Commission for Europe.

The *ad hoc* committee would then have to deal with the question of allocations to the various countries which were to receive the proposed technical assistance. There could be no question, he thought, of equal shares for all countries concerned, or of allocations proportional to their populations. The Belgian delegation favoured a system based on the experience acquired by European countries in the Organization for European Economic Co-operation. That Organization had now adopted the system of "incentives" which consisted, roughly speaking, of giving preferential treatment to those among the beneficiary countries which set up a sound monetary system and practised a price reform policy. If the Council accepted that plan it would, of course, have to be modified as required.

He then stated his agreement with the view of the United States representative,¹ that the countries assisted would have to undertake to bear part of the cost of assistance.

The figure of 80 % had been quoted in that connexion. That figure might appear high, but it was probably not final and could certainly not be uniformly applied. Though the figure itself might be subject to discussion, the actual principle of participation by assisted countries served the interests, properly understood, of the countries themselves, and corresponded to the principle : "Help yourself, and the international organization will help you." That idea was part of the basis of the Marshall Plan and the Organization for European Economic Co-operation, and conformed to a sound conception of international solidarity. In addition, it allowed assisted countries to acquire the equipment supplied to them at reduced prices.

He then dealt with the problem of implementation machinery.

The first task of the executive organ responsible for the technical assistance plan would be to put countries supplying assistance in touch with countries requiring it, for purposes of negotiation. During those negotiations the nature of the assistance, its volume, the methods of supplying it, the control system, etc., would have to be defined. Those arrangements would come within the framework of the general instructions issued by the Economic and Social Council in the form of the

proportions entre les sommes affectées à chaque objectif et l'ensemble des crédits ouverts. En d'autres termes, la délégation belge attend du Conseil qu'il rédige dans les prochains jours une sorte de charte de l'assistance technique, qui indiquerait les cadres et les proportions ; elle prie instamment le Conseil de ne pas aller au delà pour le moment.

Le succès de l'œuvre entreprise est conditionné par l'esprit de modération dont chaque pays témoignera au début. La délégation belge, pour sa part, donnera l'exemple en ne demandant rien. Cela ne veut pas dire qu'une assistance très féconde ne pourrait s'exercer en Europe occidentale, où la guerre a accumulé les ruines, et où l'équipement, notamment l'équipement des transports routiers, est à moderniser ; M. Dehouze mentionne, dans ce domaine, l'activité du groupe de travail constitué au sein du Comité des transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe.

Le comité spécial devra ensuite s'occuper de la question de la part à attribuer aux différents pays bénéficiaires de l'assistance technique envisagée. Il ne saurait être question ni d'une part égale pour chacun des pays intéressés, ni de tranches proportionnelles aux chiffres de leur population respective. Les préférences de la délégation belge vont à un système qui s'inspirerait de l'expérience que les pays d'Europe ont acquise dans le cadre de l'Organisation européenne de coopération économique. Cette Organisation a adopté le système des « incentives », des stimulants, qui consiste, *grossost modo*, à avantager, parmi les pays bénéficiaires, ceux qui se donnent une bonne organisation monétaire et pratiquent une politique d'assainissement des prix. Si le Conseil adoptait ce système, il est évident qu'il devrait lui faire subir les adaptations nécessaires.

L'orateur déclare ensuite approuver l'opinion du représentant des Etats-Unis¹, selon laquelle les pays assistés devraient s'engager à participer financièrement à l'aide qui leur serait fournie.

Le chiffre de 80 % a été cité à ce propos. Ce chiffre peut paraître élevé, mais il n'est vraisemblablement pas définitif et ne saurait certainement pas être appliqué de façon uniforme. Bien que le chiffre puisse être sujet à discussion, le principe même de la participation des pays assistés répond à l'intérêt bien compris de ces pays, et il correspond au principe : « Aide-toi et l'Organisation internationale t'aidera. » Cette idée, qui est à la base du Plan Marshall et de l'Organisation européenne de coopération économique, est conforme à une saine conception de la solidarité internationale. Elle permet en outre aux pays assistés d'acquérir à prix réduit l'équipement qui leur est fourni.

Le représentant de la Belgique aborde alors le problème du mécanisme de mise en œuvre.

La première tâche de l'organisme exécutif auquel sera confié le programme d'assistance technique consistera à mettre en contact, aux fins de négociations, les pays fournissant l'aide et les pays demandeurs. C'est au cours de ces négociations que devront être définis la nature de l'aide, son volume, les moyens par lesquels elle sera apportée, les méthodes de contrôle, etc. Ce règlement interviendrait dans le cadre des directives générales arrêtées par le Conseil économique et social dans

¹ See 303rd meeting.

¹ Voir 303^e séance.

charter of technical assistance previously mentioned. The method of bilateral conversations, he considered, would have great advantages. It would enable details of implementation, differing in each case, to be given due consideration, and thereby stimulate the application of the plan. The Council would lay down the fundamental law while the innumerable details essential for the functioning of the law would be included in the bilateral agreements.

He was glad that the representative of France had stressed the same idea, particularly as he (Mr. Mendès-France) was one of the highest authorities on economic matters.

In speaking of a charter of technical assistance, he had not had in mind a document comparable, for example, to the San Francisco Charter. What was required was a document simply laying down a number of general principles, on the basis of which the bilateral agreements would be concluded.

The Belgian delegation had no special preferences with regard to the establishment of a central fund or of special budgets. That, it considered, was an academic question of less importance than might appear at first sight. It was clear, however, that the method of bilateral agreements, which was that of discussion of each separate case, logically led to the adoption of the special budgets system.

In his opinion, it should not be the Council's task to secure the conclusion of bilateral agreements, but it was for the Council to determine the composition of the body responsible for supervising the administration of the technical assistance plan. The Belgian delegation was inclined to favour the establishment of a permanent specialized committee with adequate powers. The United Nations should demonstrate that it was possible to carry out a programme of wide scope through its own organization just as well as through any independent machinery. The Council would have to define the rôle, in the permanent committee, of the donor States, the receiving States, the secretariat and the specialized agencies. It would be necessary to see that the committee had as much freedom of action and flexibility as possible, that it was not submerged by the weight of bureaucracy and procedure, and that there was no adherence to the solemn rite of "co-ordination", which had so far produced no convincing positive result.

While some people might think the establishment of a new body superfluous, the Belgian delegation was of the opinion that the technical assistance plan could not be carried out without the establishment of central, and therefore new, administrative machinery. There might be a temptation to establish only a temporary committee, which could hand over to the institution finally responsible for applying the Havana Charter and administering the economic development policy. The Havana Charter, however, had not yet entered into force, and several members of the United Nations had not signed it. The Belgian delegation hoped the Council would not be induced to support that solution. It declared itself in favour of the establishment of a permanent specialized committee directly appointed by the Economic and Social Council.

la charte de l'assistance technique, précédemment mentionnée. Selon M. Dehousse, le système des conversations bilatérales présenterait un avantage considérable. Il permettrait de tenir compte des détails d'application, différents dans chaque cas, et par là d'activer la mise en œuvre du plan. Le Conseil établirait la loi fondamentale, cependant que, dans les accords bilatéraux, seraient inscrites les mille nuances indispensables au fonctionnement de cette loi.

M. Dehousse est heureux que le représentant de la France ait souligné la même idée, et cela d'autant plus que M. Mendès-France est à l'heure actuelle l'une des plus hautes autorités en matière d'économie.

En parlant d'une charte de l'assistance technique, le représentant de la Belgique ne pense pas à un document comparable, par exemple, à la Charte de San-Francisco. Il s'agirait de rédiger un texte qui fixerait simplement un certain nombre de principes généraux applicables en la matière, et sur la base desquels seraient conclus les accords bilatéraux.

Quant à l'institution d'un fonds central ou de budgets spéciaux, la délégation belge n'a pas de préférences particulières. Il s'agit là, pour elle, d'une question académique d'un intérêt moindre qu'il pourrait paraître à première vue. Cependant, il est évident que la méthode des accords bilatéraux qui est celle de la discussion de chaque cas pris séparément conduit logiquement à l'adoption du système des budgets spéciaux.

Selon M. Dehousse, la conclusion des accords bilatéraux ne doit pas être l'œuvre du Conseil, mais c'est à lui que doit incomber le soin de déterminer la composition de l'organisme chargé de veiller à la gestion du plan d'assistance technique. La délégation belge incline à souhaiter la création d'un comité permanent spécialisé, doté de pouvoirs adéquats. L'Organisation des Nations Unies doit en effet démontrer qu'il est possible de mener à terme un programme de grande envergure par son intermédiaire aussi bien que par celui de n'importe quel mécanisme indépendant. Le Conseil devra préciser le rôle, dans ce comité permanent, des Etats donateurs et des Etats bénéficiaires, celui du secrétariat, et celui des institutions spécialisées. Il faudra veiller à laisser au comité le maximum d'initiative et de souplesse, ne pas le submerger sous le poids de la bureaucratie et de la procédure, et ne pas s'adonner, à son propos, à la théologie de la « coordination », qui n'a produit jusqu'ici aucun résultat positif convaincant.

Alors que certains pourraient juger superflue la création d'un organisme nouveau, la délégation belge est d'avis que le plan d'assistance technique ne pourra pas être réalisé si l'on ne crée un rouage central, donc nouveau. La tentation pourrait exister de ne créer qu'un comité provisoire, susceptible de passer la main à l'institution définitive qui sera chargée d'appliquer la Charte de La Havane et qui gérera la politique de développement économique. Cependant, la Charte de La Havane n'est pas encore entrée en vigueur, et plusieurs Membres des Nations Unies ne l'ont pas signée. La délégation belge espère bien que le Conseil ne sera pas amené à se rallier à cette solution. Elle se prononce en faveur de la création d'un comité permanent spécialisé, nommé directement par le Conseil économique et social.

The Council should also settle the question of establishing an *ad hoc* committee to sit during that session. The question was particularly urgent since the date originally contemplated for the conclusion of the Council's work was less than three weeks distant. The Belgian delegation therefore urged that such a committee should be established quickly. It had no special preference for a committee of the whole in which all the Members of the Council would be represented, or for a restricted committee composed of the representatives of a few judiciously selected countries. The important thing was to get to work as rapidly as possible; either a small or a full committee could do the job provided that representatives were willing to subject themselves to the discipline necessary for that purpose.

He then dealt with the problem of the funds to be placed at the Council's disposal for the implementation of the technical assistance programme. The amount mentioned by the United States representative had surprised members who had not been forewarned, and who had compared it with the credits allocated under the Marshall Plan. Those, however, were two entirely different matters, and it would be misunderstanding the profound significance of the American proposal to interpret it otherwise than as an experiment. That conception, which was held by the United States, was shared by the Belgian delegation. Precisely because it was an experiment, the participation of all would be necessary, and Belgium promised her help there and then. She had had long experience in that field in Eastern Europe, in the Near, Middle and Far East, and for the last few years in Africa, where she had co-operated with her neighbours — France, Great Britain and other countries. In that connexion, he recalled that Belgium had taken part in intra-African conferences on many subjects and that the measures she had adopted in consequence were in complete conformity with the United Nations Charter, in particular with Article 73 (d). Belgium would be happy to give other countries the benefit of her experience.

In conclusion, he emphasized that the task before the Council was neither simple nor easy, but that it had undeniable greatness and showed its progressive character in many ways. Thus for example, it required control of the investment of private capital which would follow technical assistance, if need arose. Time would certainly be needed for the plan's complete accomplishment. But international co-operation meant sustained patience, and every stone added to the edifice from day to day contributed to the realization of the great ideal of a better world for all nations and all men.

Sir Raghavan PILLAI (India) agreed with the President that the problem of the economic development of under-developed countries was the most important ever considered by the Council, and that the question was how best to enable under-developed countries to utilize their vast resources for their own and the world's benefit. The representative of the United States of America, in his admirable speech, had said that the basic objective — namely, "co-operation with economically under-developed areas in their efforts to develop their

Le Conseil doit résoudre aussi la question de l'établissement d'un comité spécial qui devra siéger au cours de la présente session. Cette question est d'une urgence particulière, puisque la date initialement envisagée pour la clôture des travaux du Conseil est à moins de trois semaines. La délégation belge insiste donc pour que ce comité soit rapidement institué. Elle n'a pas de préférence spéciale pour un comité plénier, où tous les Membres du Conseil seraient représentés, ou pour un comité restreint, composé de quelques Etats judicieusement choisis. Ce qui importe, c'est de travailler le plus rapidement possible et qu'à cet effet les délégués sachent s'imposer la discipline nécessaire.

L'orateur aborde ensuite le problème des crédits qui seront mis à la disposition du Conseil pour assurer l'exécution du programme d'assistance technique. Le montant mentionné par le représentant des Etats-Unis a surpris les auditeurs non avertis, qui ont fait la comparaison avec les crédits alloués au titre du Plan Marshall. Or, il s'agit là de deux situations entièrement différentes, et ce serait mal saisir le sens profond de la proposition américaine que de l'interpréter autrement que comme une expérience. Cette conception, qui est celle des Etats-Unis, est aussi celle de la délégation belge. Précisément parce qu'il s'agit d'une expérience, le concours de chacun sera nécessaire, et d'ores et déjà la Belgique promet le sien. Elle a dans ce domaine une longue expérience en Europe orientale, dans le Proche-Orient, le Moyen-Orient et en Extrême-Orient, et, depuis quelques années, en Afrique, où elle a coopéré avec ses voisins : la France, le Royaume-Uni, et d'autres pays encore. A ce sujet, M. Dehouze rappelle que la Belgique a participé à des conférences interafricaines sur un grand nombre de sujets et que les mesures qu'elle a prises de ce fait sont en parfait accord avec la Charte des Nations Unies et, en particulier, avec l'Article 73 (d). La Belgique serait heureuse de faire profiter d'autres pays de l'expérience qu'elle a acquise.

En terminant, le représentant de la Belgique souligne que la tâche qui attend le Conseil n'est ni simple ni aisée, mais qu'elle revêt une incontestable grandeur et atteste aussi par bien des côtés son caractère progressiste. C'est ainsi, par exemple, qu'elle postule une discipline dans les investissements de capitaux privés qui suivront, le cas échéant, l'aide technique. Il faudra certes du temps pour accomplir ce plan dans sa totalité. Mais la coopération internationale est une longue patience, et chaque pierre apportée jour après jour à l'édifice contribue à l'avènement du grand idéal d'un monde meilleur pour tous les peuples et pour tous les hommes.

Sir Raghavan PILLAI (Inde) reconnaît avec le Président que le problème du développement économique des pays insuffisamment développés est le plus important que le Conseil ait jamais étudié. Il s'agit de savoir comment on peut le mieux mettre les pays insuffisamment développés en mesure d'utiliser à leur profit et au profit du monde entier les immenses ressources dont ils disposent. Dans son admirable discours, le représentant des Etats-Unis a déclaré qu'on ne saurait trop souvent rappeler que l'objectif fondamental

human and natural resources, to increase their productive capacity and to raise their standards of living" — could not be too often re-stated. The reason for the pursuit of that objective could not be too often re-stated either; primarily it was the need to relieve the suffering of the countless millions who had been condemned for centuries to a life of destitution and misery. Surely nothing could be nobler than to bring to those hapless millions the blessings of a fuller and richer life. But beyond that high moral purpose lay considerations of a different order, none the less cogent for being materialistic. The grinding poverty of the masses in under-developed countries was a threat both to those countries and to the world at large, and consequently the removal of that threat would be of direct material benefit not only to them but to the more prosperous countries. On 24 June 1949 the President of the United States of America, in his message to the United States Congress, had said :

"With many of the economically under-developed areas of the world we have long had ties of trade and commerce. In many instances today we greatly need the products of their labour and their resources. If the productivity and the purchasing power of these countries are expanded, our own industry and agriculture will benefit. Our experience shows that the volume of our foreign trade is far greater with highly developed countries than it is with countries having a low standard of living and inadequate industry. To increase the output and the national income of the less-developed regions is to increase our own economic stability."

Those wise words should determine the attitude not only of highly developed countries to the under-developed ones, but also of under-developed countries to those at an even lower stage of development. National economies were so closely interlocked that the world's greatest economic hope lay in bringing prosperity to those to whom a cruel fate had so long denied it. That fact should be borne in mind, since the time was fast approaching when the promises that had been made, and the hopes which had thereby been raised, must be translated into action.

There were two distinct elements in the proposed programme : technical assistance and productive investment. While the statement that technical assistance must precede substantial capital investment was unexceptionable as a general statement, it must be remembered that certain kinds of technical assistance should be directly related to development projects solidly based on capital investment. People in India had some experience of technical training, which was one of those kinds of assistance. Hundreds of young Indians had been trained in technological institutions abroad, but for many of them it had been difficult

est « la coopération avec les pays insuffisamment développés au point de vue économique, dans les efforts qu'ils font pour développer leurs ressources humaines et matérielles, pour augmenter leur capacité de production et pour éléver leur niveau de vie ». On ne saurait non plus trop souvent rappeler pourquoi il faut poursuivre cet objectif ; c'est essentiellement la nécessité de soulager les souffrances des millions de gens qui ont été condamnés depuis des siècles à vivre dans l'indigence et la misère. Rien n'est plus noble, assurément, que d'apporter à ces millions de misérables la bénédiction d'une vie plus riche et plus pleine, mais derrière ces motifs d'une haute morale se placent des considérations d'un caractère différent qui, pour matérialistes qu'elles soient, n'en sont pas moins puissantes. La misère sous laquelle gémissent les masses dans les pays insuffisamment développés constitue une menace tant pour ces pays que pour l'ensemble du monde ; aussi la disparition de cette menace procurerait-elle un avantage matériel direct non seulement aux pays insuffisamment développés, mais aussi aux pays plus prospères. Le 24 juin 1949, dans son message au Congrès des Etats-Unis, le Président des Etats-Unis a déclaré :

« Nous sommes liés depuis longtemps par le négoce et le commerce à nombre de régions du monde insuffisamment développées au point de vue économique. Dans bien des cas, nous avons grand besoin aujourd'hui de leurs ressources, des produits de leur travail. Si la productivité et la puissance d'achat de ces pays s'accroissent, c'est notre propre industrie et notre propre agriculture qui en bénéficieront. L'expérience nous a appris que le volume de notre commerce extérieur est beaucoup plus élevé avec les pays fortement développés qu'avec les pays dont le niveau de vie est bas et dont l'industrie est insuffisante. Augmenter la production et le revenu national des régions peu développées, c'est augmenter notre propre stabilité économique. »

Ces paroles pleines de sagesse devraient déterminer l'attitude non seulement des pays très développés envers ceux qui ne le sont pas, mais encore celle des pays insuffisamment développés envers ceux qui ont atteint un degré de développement encore inférieur au leur. Les nations sont si étroitement liées entre elles au point de vue économique que c'est en apportant la prospérité à celles auxquelles un sort cruel l'a trop longtemps refusée que le monde trouvera son plus grand espoir dans l'ordre économique. Il ne faut pas perdre de vue ce fait, car le moment n'est pas éloigné où il faudra traduire en actes les promesses faites et les espoirs que ces promesses ont fait naître.

On peut distinguer deux éléments dans le programme d'aide envisagé : l'assistance technique et les investissements productifs. L'assistance technique, a-t-on dit, doit précéder les placements de capitaux importants, et cette déclaration est inattaquable d'un point de vue général ; mais il faut se rappeler que certains types d'assistance technique doivent être directement associés à des projets de développement solidement fondés sur des investissements de capitaux. La population de l'Inde sait assez bien ce qu'est la formation technique, qui constitue l'une de ces formes d'assistance. Des centaines de jeunes Indiens ont

to find suitable employment in workshops and factories on their return, because the execution of industrial projects had sometimes been retarded by delays in the supply of machinery and equipment and by interruption of the expected flow of capital. He feared that measures of technical assistance, unless co-ordinated with the planned development of industry or agriculture, would give rise to grave social problems, and he would strongly urge that, where forms of assistance could be related to identifiable phases of economic development, arrangements should be made to ensure that capital investment kept in step with the progress of the technical assistance programme.

reçu une formation technique dans des instituts à l'étranger, mais beaucoup d'entre eux, à leur retour, ont éprouvé beaucoup de peine à trouver un emploi convenable dans des ateliers et des usines, parce que, dans certains cas, l'exécution de projets industriels avait été retardée, les machines et le matériel n'ayant pas été fournis à temps et une interruption s'étant produite dans l'afflux prévu de capitaux. Le représentant de l'Inde craint que, si elles ne sont pas coordonnées avec le développement planifié de l'industrie ou de l'agriculture, les mesures d'assistance technique ne créent de graves problèmes sociaux, et il demande instamment que, dans les cas où à des stades nettement définis de développement économique correspondent certaines formes d'assistance technique, on prenne des dispositions pour s'assurer que les investissements de capitaux iront de pair avec les progrès du programme d'assistance technique.

Lorsqu'il faudra, avec des ressources techniques ou financières limitées, faire un choix entre les revendications rivales de deux ou de plusieurs pays insuffisamment développés, un problème assez complexe et délicat se trouvera posé. On désigne, pour simplifier les choses, sous le nom de « pays insuffisamment développés », toute une série de régions, depuis celles qui sont peu développées, jusqu'à celles qui le sont presque complètement ; on comprend aussi sous ce terme nombre de régions en partie développées, mais se trouvant à des stades différents d'évolution. Jusqu'à un certain point, le stade de développement détermine la nature de l'assistance technique nécessaire et réduit ainsi automatiquement les possibilités de conflit entre les divers « pays insuffisamment développés » ; mais, si l'on n'accorde pas aux régions médiocrement développées et à celles qui le sont partiellement une considération particulière, et si l'on répartit les facilités d'assistance de manière égale entre les « pays insuffisamment développés », on commettra en fait une injustice. Mais l'on touche au cœur du problème dans les pays où coexistent une misère écrasante et une population excessivement dense, où l'on atteint le fond de la misère humaine, et où, comme l'a dit le Président des Etats-Unis d'Amérique, la misère et le sous-développement constituent « l'un des plus grands défis lancés aujourd'hui au monde ». Le programme d'assistance technique perdra beaucoup de sa portée s'il ne place pas au premier rang, dans l'ordre de priorité, l'aide aux régions médiocrement développées et à celles qui le sont partiellement.

Le rapport du Secrétaire général sur les mesures déjà prises ou envisagées par l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées pour favoriser le développement économique dans les pays insuffisamment développés (E/1335 et E/1345) montre que, dans les domaines restreints où elles opèrent, et dans les limites des ressources dont elles disposent, ces organisations ont obtenu des résultats qui sont loin d'être insignifiants ; toutefois, les demandes d'assistance technique présentées par les pays de l'Asie n'ont reçu qu'une attention insuffisante, sauf dans un ou deux domaines. Comme l'a déclaré le représentant des Etats-Unis d'Amérique, il faut continuer à prévoir, dans les budgets ordinaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, les crédits destinés aux tâches normales d'assistance technique qui n'entrent pas dans le cadre du programme élargi actuellement à l'étude.

A problem of some complexity and delicacy would arise when, owing to limitation of technical or financial resources, a decision had to be made between the competing claims of two or more under-developed countries. The regions conveniently designated as "under-developed countries" ranged from the little-developed to the almost fully developed, and included numerous partially developed regions in different stages of evolution. To a limited extent, the stage of development determined the nature of the technical assistance required, and thus automatically reduced the area of conflict between various "under-developed countries" ; but unless special consideration was given to the poorly developed and partially developed regions, equal distribution of assistance facilities among "under-developed countries" would in practice prove inequitable. The hard core of the problem was to be met with in countries where grinding poverty and excessively dense population co-existed, where human misery was at its worst, and where poverty and under-development, as the President of the United States of America had said, constituted "one of the greatest challenges of the world today". The programme of technical assistance would lose much of its significance if it did not give top priority to poorly developed and partially developed areas.

The Secretary-General's reports on the measures already taken, or proposed, by the United Nations and the specialized agencies to promote economic development in under-developed countries (E/1335 and E/1345) showed that, within their restricted fields of operation and the limits of their resources, those organizations had achieved results which were not unimpressive ; however, the claims of Asian countries to technical assistance, except in one or two fields, had received insufficient attention. He agreed with the representative of the United States of America that provision should continue to be made in the regular budgets of the United Nations and the specialized agencies for those regular technical assistance activities which were outside the scope of the expanded programme under discussion.

The Secretary-General's report on methods of financing the economic development of under-developed countries (E/1333), embodying the views of a number of international agencies, was a document of outstanding merit, and of special interest to those countries which had reached a stage of development where problems of financing were beginning to become more important than those of technical aid. He would refrain, at that stage, from discussing the question whether the existing international organizations adequately covered the field of international financing, except to point out that the recently accelerated rate of lending by the International Bank for Reconstruction and Development augured well for the future. He would like, however, to comment on one particular topic. Private foreign investment had a significant rôle to play in promoting economic development; one of the immediate tasks of the Council should be to take measures to enable private foreign capital to move more freely and effectively in the under-developed areas. All countries must welcome the code of behaviour for United States foreign investors outlined by the representative of the United States of America, and his categorical assurances concerning such capital. In the recent past certain capital-importing countries had clarified their policy with respect to participation of foreign capital in domestic industries. On 6 April 1949, the Prime Minister of India had made the first authoritative statement of Indian Government policy on that crucial subject. He had made the following salient points :

First, Indian capital should be supplemented by foreign capital, not only because domestic savings would be insufficient for the rapid development of the country, but also because, in many cases, scientific, technical and industrial knowledge and capital equipment could best be secured together with foreign capital.

Secondly, over a specified range of industries, the major interest in ownership and effective control of an undertaking should normally be in Indian hands. As an exception, foreign capital might be permitted to exercise control for a limited period, if that was in the national interest.

Thirdly, the Indian Government would expect all undertakings, whether Indian or foreign, to conform to the general requirements of its industrial policy. So far as existing foreign undertakings were concerned, the Government did not intend to place any restrictions or impose any conditions upon them which were not applicable to comparable Indian undertakings. The Government would frame its policy so as to enable further foreign capital to be invested in India on mutually advantageous terms and conditions.

Le rapport du Secrétaire général sur les méthodes permettant de financer le développement économique des pays insuffisamment développés (E/1333), dans lequel figurent les points de vue d'un certain nombre d'institutions internationales, est un document d'une valeur exceptionnelle et d'un intérêt particulier pour les pays qui ont atteint un stade de développement où les problèmes posés par le financement commencent à prendre plus d'importance que ceux posés par l'aide technique. L'orateur s'abstiendra pour l'instant de discuter la question de savoir si les organisations internationales existantes s'acquittent de manière convenable des devoirs qui leur incombent dans le domaine du financement international ; il se contentera de faire remarquer que le rythme accéléré des prêts consentis récemment par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement laisse bien augurer de l'avenir. Mais il voudrait présenter des observations sur un sujet particulier. Les investissements de capitaux privés étrangers ont un rôle très important à jouer en matière de développement économique ; l'une des tâches immédiates du Conseil devrait être de prendre des mesures susceptibles de permettre aux capitaux privés étrangers de se déplacer plus librement et plus efficacement vers les régions insuffisamment développées. Tous les pays doivent se féliciter du code de conduite adopté par les Etats-Unis pour leurs investissements à l'étranger, qu'a exposé le représentant des Etats-Unis, ainsi que des assurances catégoriques qu'il a données à propos de ces capitaux. Tout récemment, certains pays importateurs de capitaux étrangers ont précisément leur politique en matière de participation des capitaux étrangers aux industries nationales. Le 6 avril 1949, le Premier Ministre de l'Inde a pour la première fois exposé de manière autorisée la politique du Gouvernement de l'Inde sur ce sujet d'intérêt vital. Les points saillants de son exposé sont les suivants :

En premier lieu, il importe que des capitaux étrangers viennent compléter les capitaux indiens, non seulement parce que l'épargne nationale ne suffirait pas à assurer le développement rapide du pays, mais aussi parce que, dans bien des cas, c'est en même temps que les capitaux étrangers qu'il faut se procurer les connaissances scientifiques, techniques et industrielles et les biens de production nécessaires.

En deuxième lieu, c'est à des Indiens que devraient normalement appartenir, dans une gamme précise d'industries, les intérêts principaux dans la propriété et le contrôle effectif d'une entreprise. Exceptionnellement, si cela est dans l'intérêt du pays, on pourra permettre à des capitaux étrangers d'exercer le contrôle d'une entreprise pendant une période limitée.

Troisièmement, le Gouvernement indien espère que toutes les entreprises, qu'elles soient nationales ou étrangères, se conformeront aux exigences générales de sa politique industrielle. Dans la mesure où cela affecterait les entreprises étrangères existantes, le Gouvernement ne se propose pas de leur imposer des restrictions ou des conditions qui ne s'appliqueraient pas à des entreprises nationales analogues. Il élaborera sa politique de manière à permettre à d'autres capitaux étrangers d'être investis dans le pays à des conditions présentant des avantages mutuels.

Fourthly, foreign interest would be permitted to earn profits, subject only to regulations common to all. No difficulty was foreseen in continuing the existing facilities for remittance of profits, and there was no intention of placing any restrictions on withdrawal of foreign capital investments. Remittance facilities, however, would depend on foreign exchange considerations.

Fifthly, if and when foreign enterprises were compulsorily acquired, fair and equitable compensation would be paid, and reasonable facilities would be provided for the remittance of the amount paid by way of compensation.

Lastly, Indian personnel should be trained as quickly as possible to take charge of all technical posts.

Those points illustrated how capital-importing countries, for their part, had sought to bring about conditions which would stimulate the flow of international capital.

The Secretary-General's report detailing a plan for an expanded programme of technical assistance (E/1327/Add.1) was the most important document before the Council and a model of succinct and objective presentation. It laid the right degree of emphasis on the different aspects of economic development, and rightly pointed out that the expanded programme should be regarded as essentially a continuing and long-term undertaking. Naturally, practical interest was centred on the detailed proposals for technical assistance and the estimated cost of such assistance. It was a programme of technical assistance and not of economic aid or recovery, and therefore entailed comparatively little expenditure. Nevertheless, despite what the representative of Belgium had said, the estimated cost of carrying out the programme for the first year, especially in comparison with the staggeringly high figures frequently quoted in other contexts, was remarkable for its budgetary modesty. The provision of \$6 million as the United Nations share of that cost was particularly modest, since the United Nations, and not one of the specialized agencies, was primarily responsible for industrial development. It was with deep disappointment that he had listened to the views expressed by the representative of the United States of America concerning the programme for the first year. That representative had said that the possibilities of executing the first year's programme were governed by the shortage of technicians and other factors limiting technical assistance, and by the amounts which Member States were prepared to contribute. But the total sum of \$36 million required for the first year was so small, in comparison with the resources of likely contributors and with the scale of expenditure for other purposes, that the second of the two suggested limiting factors was devoid of practical significance in that context. Doubtless it was necessary to begin carefully, but when formulating and executing a "bold new programme" financial concern should not be carried to a point at which the programme would not only cease to be bold, but would be in danger of becoming unrecognizable to those who expected it to conform to the original concept. To contemplate the possibility of the total contributions being as low as \$15 million, as suggested by the United States representative,

Quatrièmement, les entreprises étrangères seront autorisées à faire fructifier leurs capitaux, à condition qu'elles se conforment aux règlements appliqués à toutes les entreprises. Rien ne semble devoir s'opposer à ce qu'on continue à autoriser l'envoi du produit des bénéfices, et il n'est pas question de soumettre à des restrictions le retrait des capitaux étrangers investis. Toutefois, les facilités d'envoi de fonds dépendront de considérations relatives aux devises étrangères.

Cinquièmement, dans l'éventualité où des entreprises étrangères seraient expropriées, une compensation juste et équitable sera payée, et des facilités raisonnables seront accordées pour l'envoi du montant de la somme payée à titre de compensation.

Enfin, du personnel indien sera formé aussi rapidement que possible pour occuper tous les postes techniques.

Ces déclarations montrent comment les pays importateurs de capitaux ont, en ce qui les concerne, cherché à créer des conditions susceptibles de stimuler l'afflux de capitaux internationaux.

Le rapport du Secrétaire général, qui expose en détail un projet d'élargissement du programme d'assistance technique (E/1327.Add.1), est le document le plus important dont le Conseil ait été saisi, et il constitue un modèle de présentation succincte et objective des faits. L'accent y est mis, comme il convient, sur les divers aspects du développement économique, et l'on y signale à juste titre qu'il faut considérer le programme élargi essentiellement comme une entreprise prévue pour une large période et dont les résultats n'apparaîtront qu'à longue échéance. Naturellement, l'intérêt pratique se concentre sur les propositions détaillées en vue de l'assistance technique et sur l'évaluation du coût d'une telle assistance. Etant donné qu'il s'agit d'un programme d'assistance technique et non d'aide économique ou de relèvement, il n'entraîne que des dépenses relativement peu élevées. Néanmoins, malgré ce qu'a dit le représentant de la Belgique, l'évaluation des frais nécessités par l'exécution du programme pour la première année est remarquable par son caractère modeste au point de vue budgétaire, surtout quand on la compare aux chiffres vertigineusement élevés qui sont fréquemment cités à d'autres occasions. Les 6 millions de dollars qui représentent la part prévue de l'Organisation des Nations Unies dans ces dépenses constituent un montant particulièrement modeste, puisque c'est à l'Organisation des Nations Unies, et non pas à l'une des institutions spécialisées, qu'incombe en premier ressort la responsabilité du développement industriel. C'est avec une vive déception que le représentant de l'Inde a entendu l'opinion exprimée par le représentant des Etats-Unis d'Amérique au sujet du programme pour la première année. Il a déclaré que les possibilités d'exécution de ce programme étaient fonction de la pénurie de techniciens et d'autres facteurs limitant l'assistance technique, ainsi que des sommes que les Etats Membres étaient disposés à verser. Mais, quand on la compare aux ressources des pays qui contribueront vraisemblablement et à l'échelle des dépenses engagées dans d'autres buts, la somme de 36 millions de dollars prévue pour la première année est si petite que le second facteur limitatif envisagé ne présente aucune importance réelle dans ce cas. Certes, il faudra faire preuve de prudence au début, mais, quand on formule et quand on exécute « un programme neuf

would induce in those whom the Council was anxious to help a mood of pessimism which, by destroying confidence, would prove fatal to the Council's efforts. If the Council was satisfied that an effective programme for the first year would cost at least \$36 million, it must proceed on the assumption that that amount would be made available. In fact, that amount would have to be provided. The only real limiting factor in the first year was the ability of the United Nations and the specialized agencies to put the programme into effect. It had been said that many delays should be expected in making the necessary preparatory arrangements, and that such delays, combined with the shortage of technicians and training facilities, would make it necessary to reduce the proposals of the participating agencies. But it would be many months before the expanded programme could be formally inaugurated. In the meantime, participating agencies could make arrangements for the selection (but not the appointment) of experts, for increasing their staffs, and for organizing further training facilities ; in addition, they might even receive requests from Governments for technical assistance and give them preliminary study, so that they could be better prepared to undertake their future tasks, and so that the first year's programme could be larger than then seemed possible to the more cautious members of the Council.

He agreed with the United States representative that a committee on technical assistance should be set up with the terms of reference he had proposed, but would suggest that the operational levels in relation to which the alternative programmes were prepared should be 25 million and 30 million, rather than 15, 20 and 25 million dollars. He thought that the committee should also consider the figure of \$36 million given in the Secretary-General's report and should be requested to express its own view as to which operational level it would be most expedient to adopt. He would avail himself of a later opportunity to express his Government's views on other matters, particularly those connected with organization and finance, including the question of a central fund versus separate budgets. He urged the Council, in the meanwhile, to remember that what was immediately required was action, and to proceed without delay to appoint a committee to consider that most important problem, the economic development of under-developed countries.

Mr. TORRES-BELON (Peru) agreed with previous speakers that the question of economic development of the under-developed countries was the most important ever to come before the Council. His delegation naturally had certain reservations bearing on the inevitable inaccuracies and omissions

et hardi », il ne faut pas pousser la prudence en matière financière à un point tel que non seulement le programme cesse d'être hardi, mais qu'il risque encore de n'être plus reconnaissable pour ceux qui avaient espéré qu'il répondrait à la première idée que l'on s'en est faite. Si l'on envisage la possibilité de fixer le montant total des contributions à 15 millions de dollars seulement, comme l'a suggéré le représentant des Etats-Unis d'Amérique, cela ferait naître, chez ceux que le Conseil désire aider, un pessimisme qui, en détruisant la confiance, s'avérerait fatal pour les efforts du Conseil. Si le Conseil est convaincu qu'un programme efficace pour la première année reviendrait au moins à 36 millions de dollars, il doit agir en partant de l'hypothèse qu'il disposera de cette somme. Il faudra que cette somme soit fournie. Le seul facteur réellement limitatif au cours de la première année, c'est l'aptitude de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées à mettre en œuvre ce programme. On a dit qu'il fallait s'attendre à de grands retards dans les préparatifs à faire et que ces retards, joints à la pénurie de techniciens et de moyens de formation, obligeront à réduire les propositions faites par les institutions participantes. Mais bien des mois s'écouleront avant que l'on soit en mesure d'entreprendre de manière officielle le programme élargi. D'ici là, les institutions participantes pourront prendre les dispositions nécessaires en vue du choix, mais non de la nomination d'experts, pour accroître leur personnel et organiser de nouveaux moyens de formation professionnelle ; en outre, elles pourront même recevoir les demandes d'assistance technique présentées par les Gouvernements et en entreprendre l'étude préliminaire ; elles seront ainsi mieux préparées à entreprendre les tâches qui leur seront confiées, et le programme de la première année pourra ainsi être plus vaste que ne le supposent pour l'instant les membres les plus prudents du Conseil.

Le représentant de l'Inde reconnaît avec le représentant des Etats-Unis qu'il y a lieu de créer un comité de l'assistance technique, doté du mandat qu'il a proposé ; mais, sur le plan de l'exécution pratique, le montant des dépenses afférentes aux différents programmes possibles devrait, à son avis, être respectivement fixé à 25 millions et à 30 millions de dollars au lieu de 15, 20 et 25 millions. Il estime que le comité devrait également examiner le chiffre de 36 millions de dollars cité dans le rapport du Secrétaire général, et être invité à faire connaître ses vues au sujet du montant qu'il serait le plus judicieux d'adopter. Le représentant de l'Inde se réserve de faire connaître ultérieurement le point de vue de son Gouvernement sur d'autres sujets, notamment sur ceux qui ont trait à l'organisation et au financement, y compris la question d'un fonds central ou de budgets spéciaux. Il prie instamment le Conseil, en attendant, de ne pas perdre de vue qu'il importe d'agir sans délai et de procéder sans retard à la désignation d'un comité chargé d'étudier ce problème extrêmement important qu'est le développement économique des pays insuffisamment développés.

M. TORRES-BELON (Pérou) s'accorde à reconnaître avec les orateurs précédents que jamais le Conseil n'a examiné une question aussi importante que celle du développement économique des pays insuffisamment développés. Certes, sa délégation a certaines réserves à formuler sur les inexactitudes

contained in the thousand-odd pages of documentation hastily prepared by the Secretary-General and the specialized agencies and so ably summarized by the President at the outset of the debate.¹ That did not mean, however, that he did not appreciate all the documents submitted at their true worth and as a most valuable contribution.

It was unnecessary for him, after so many other speakers, to dwell on the general philosophy underlying the programme. As the United States representative had pointed out, the problem itself was clear enough. What required discussion were the concrete steps necessary for its solution.

The reports submitted by the Secretary-General and by the specialized agencies had emphasized two aspects of the programme : technical assistance and means of financing. It was curious that, during the debate, emphasis had so far been laid almost exclusively on technical assistance. To place undue stress on one side of the programme only would alter its whole character and result in the original objectives not being achieved. Technical knowledge was of course necessary, but it was not of itself enough to enable a country to develop its economy or to equip its industry. Capital was required as well as technical assistance, and the President of the United States had shown by his speech that he clearly realized that fact. For example, in Peru there were large tracts of land which could be made suitable for cultivation but which needed irrigation. The technical aspects of the problem had long been studied ; detailed plans had been completed. His country had no need of technical advice or assistance to enable it to irrigate the land and put it to productive use. Nothing, however, could be done as long as no external capital was forthcoming. There were, it was true, many fields in which his country needed further technical knowledge before it could develop. But it would surely be illogical to ignore the detailed plans already made for development in other directions, plans for the implementation of which all that was needed was foreign capital assistance.

The two types of assistance were intimately connected. Technical knowledge was acquired by experience, which could be gained only by action initiated as a result of capital investment. He was in full agreement with the United States representative that the main contribution should be made by local capital. Local capital, however, could only be stimulated by an injection of foreign capital.

The under-developed countries needed capital from abroad, but not so much as would disrupt or unbalance their national economies. The United States representative had already pointed out the dangers of one-sided investment. He had also stated that the United States Government would support any action aimed at stimulating development in the under-developed countries, which was undertaken by the International Bank for Reconstruction and Development or the United States Import-Export Bank. His country would

et les omissions inévitables que l'on relève dans les mille pages et plus de documents préparés à la hâte par le Secrétaire général et les institutions spécialisées, et si remarquablement résumées par le Président à l'ouverture du débat¹. Mais cela ne l'empêche pas d'apprécier à leur juste valeur les documents présentés, qu'il considère comme apportant une contribution très précieuse à l'étude du problème.

Point n'est besoin pour lui, après tant d'autres orateurs, de parler longuement de la doctrine générale sur laquelle se fonde le programme. Comme le représentant des Etats-Unis l'a fait remarquer, le problème en soi est assez clair. Ce qu'il faut étudier, ce sont les mesures concrètes qu'il convient de prendre en vue de le résoudre.

Les rapports présentés par le Secrétaire général et les institutions spécialisées mettent l'accent sur deux aspects du programme : l'assistance technique et les méthodes de financement. Chose curieuse, au cours du débat, on s'est attaché presque exclusivement à l'assistance technique. En insistant trop sur un seul aspect du programme, on risque d'en altérer le caractère et de ne pas atteindre les objectifs primitivement fixés. Il est évident que des connaissances techniques sont nécessaires, mais elles ne suffisent pas à elles seules à mettre un pays en mesure de développer son économie ou d'équiper son industrie. Les capitaux sont aussi nécessaires que l'assistance technique, et le Président des Etats-Unis a, par son discours, montré qu'il s'en rendait parfaitement compte. Au Pérou, par exemple, de vastes étendues de terre pourraient être rendues aptes à la culture, mais elles ont besoin d'être irriguées. Il y a longtemps qu'on étudie les aspects techniques de ce problème ; des plans détaillés ont été dressés. Le Pérou n'a nul besoin de conseils et d'assistance techniques pour être en mesure d'irriguer ses terres et les rendre productives. Mais rien ne peut être entrepris avant que des capitaux n'arrivent de l'extérieur. Certes, il existe nombre de domaines dans lesquels le Pérou a besoin, pour pouvoir se développer, d'un complément de connaissances techniques. Mais il serait certainement irrationnel de ne pas tenir compte des plans détaillés déjà établis en vue du développement dans d'autres directions, plans pour la mise en œuvre desquels l'aide des capitaux étrangers est seule nécessaire.

Ces deux types d'assistance sont étroitement liés. C'est par l'expérience que s'acquièrent les connaissances techniques, qui ne peuvent être obtenues que par une action engagée à la suite d'investissements de capitaux. Le représentant du Pérou reconnaît, avec le représentant des Etats-Unis, que c'est aux capitaux locaux de fournir la contribution principale. Mais ceux-ci ne peuvent être stimulés que par une injection de capitaux étrangers.

Si les pays insuffisamment développés ont besoin de capitaux en provenance de l'étranger, ils n'en ont pas besoin au point de briser ou de déséquilibrer leur économie nationale. Le représentant des Etats-Unis a déjà fait ressortir les dangers que présentent des investissements à sens unique. Il a également déclaré que le Gouvernement des Etats-Unis était disposé à appuyer toute mesure visant à stimuler le développement des pays insuffisamment mis en valeur, que pourraient prendre la Banque internationale pour la reconstruction et le

¹ See 303rd meeting.

¹ Voir 303^e séance.

of course welcome the extension of such investment to Peru. It did not in fact understand why its claims had been neglected when capital assistance had been supplied to a number of other South-American countries. It appeared that there was a tendency for capital to shy away from the economically unstable countries where it was most needed. He was fully in agreement with the principle that foreign capital should be invested under conditions and in enterprises which would ensure a fair return to the investor. Some means, however, must be found of breaking out of the vicious circle of economic instability and under-investment. Even a relatively low level of foreign investment would have that result and would lead to increased local investment.

In conclusion, he wished to express his warm support for the United States representative's proposal to create a special committee. He suggested, however, that it should be instructed to study not only projects of technical assistance, but also means of financing purchases of the necessary equipment and machinery during the first year of the programme.

The advantages of a single fund for financing the programme, as against a number of separate funds, would depend on the nature of the work to be done and was not an important point of principle.

The meeting rose at 5.55 p.m.

THREE HUNDRED AND NINTH MEETING

*Held at the Palais des Nations, Geneva,
on Tuesday, 26 July 1949, at 10.30 a.m.*

President : Mr. James THORN.

44. Continuation of the discussion on economic development of under- developed countries (E/1327, E/1327 /Add.1, E/1333/Corr.1, E/1333 /Add.1, E/1335, E/1335/Add.1, E/1335/Add.2 and Annex, E/1335/ Add.3, E/1345, E/1345/Corr.1, E/1373/Rev.1, E/1381, E/1383, E/1408, E/1448)

Mr. ODHE (International Co-operative Alliance) expressed his gratitude for the opportunity accorded to him to make a statement on a subject in which his organization was supply interested. The International Co-operative Alliance was anxious to collaborate to the fullest extent in the project upon which the United Nations had embarked, whereby technical assistance would be made available to the under-developed areas of the world. Its contribution could be of the highest

développement ou la « United States Import-Export Bank ». Le Pérou ne pourrait évidemment que se féliciter s'il bénéficiait d'investissements de ce genre. Il ne comprend pas, en effet, que l'on n'ait pas tenu compte de ses demandes, alors que certains autres pays de l'Amérique du Sud ont reçu une aide sous forme de capitaux. Il semblerait que ces capitaux aient tendance à fuir les pays dont l'économie est instable et où ils sont cependant le plus nécessaires. L'orateur se déclare tout à fait d'accord sur le principe qui veut que les capitaux étrangers s'investissent à des conditions et dans des entreprises qui assurent à leurs propriétaires des bénéfices équitables. Toutefois, il faut trouver le moyen de sortir du cercle vicieux de l'instabilité économique et de l'insuffisance des investissements. Même des investissements étrangers relativement peu importants produiraient ce résultat et auraient pour effet d'accroître les investissements locaux.

En terminant, le représentant du Pérou tient à appuyer chaleureusement la proposition du représentant des Etats-Unis tendant à la création d'un comité spécial. Mais, à son avis, ce comité devrait être chargé d'étudier non seulement les projets d'assistance technique, mais également les méthodes permettant de financer les achats de matériel et de machines nécessaires pendant la première année du programme.

L'avantage qu'il pourrait y avoir à constituer, en vue du financement du programme, un fonds commun ou des fonds distincts, dépendra de la nature des travaux à entreprendre, il ne s'agit pas là d'une question de principe importante.

La séance est levée à 17 h. 55.

TROIS CENT NEUVIÈME SÉANCE

*Tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 26 juillet 1949, à 10 h. 30*

Président : M. James THORN.

44. Suite de la discussion sur le déve- loppelement économique des pays in- suffisamment développés (E/1327, E/1327/Add.1, E/1333/Corr.1, E/ 1333/Add.1, E/1335, E/1335/Add.1, E/1335/Add.2 et Annexe, E/1335/ Add.3, E/1345, E/1345/Corr.1, E/1373/Rev.1, E/1381, E/1383, E/1408, E/1448)

M. ODHE (Alliance coopérative internationale) remercie le Conseil de l'occasion qui lui est offerte de faire une déclaration à propos d'une question qui intéresse au plus haut point l'organisation qu'il représente. L'alliance coopérative internationale est vivement désireuse de collaborer le plus largement possible au programme dont les Nations Unies ont entrepris la réalisation et qui a pour but de fournir une assistance technique aux régions du monde insuffisamment développées. Son organi-